Rapport annuel 1981-1982
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries
et de l'Alimentation

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec
premier trimestre 1983
ISBN-2-550-02965-8
Éditeur officiel du Québec

Rapport annuel
1981-1982
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries
et de l'Alimentation

Gouvernement
du Québec

Québec, février 1983

Monsieur Claude Vaillancourt
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 1982.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le ministre de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation

JEAN GARON

Québec, février 1983

Monsieur Jean Garon
Ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 1982.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le sous-ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation

FERDINAND OUELLET

Table des matières

État des budgets et des dépenses 13

PROGRAMME 1
Planification, recherche et enseignement 17

Élément 1
Planification et études économiques 17

Élément 2
Recherche agricole 19
Secrétariat administratif 22

Élément 3
Enseignement agricole 23

PROGRAMME 3
Aide à la production agricole 27

Élément 1
Mise en valeur des productions 27
Productions animales 27
Productions végétales 30
Services vétérinaires 35

Élément 2
Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux 38

Élément 3
Soutien de l'emploi agricole 39

Élément 4
Administration et services régionaux 39

PROGRAMME 5
Commercialisation des produits agro-alimentaires 43

Élément 1
Développement des entreprises de transformation 43

Élément 2
Développement des marchés 44
Organismes et relève agricoles 44
Développement commercial 46
Politiques alimentaires 52

Élément 3
Contrôle de la qualité des produits 53
Normalisation des aliments 53
Inspection des aliments 53

PROGRAMME 7
Gestion du territoire agricole 59

Élément 2
Protection du territoire 59

Élément 3
Contribution aux taxes foncières municipales et scolaires sur les fermes 63

PROGRAMME 8
Gestion interne et soutien 63

Élément 2
Soutien administratif et technique 63
Finance et administration 63
Communications 63
Vérification interne 65
Personnel 65
Informatique 66

PROGRAMME 9
Développement des pêches maritimes 69

Élément 1
Gestion des ressources, développement et administration 69

Élément 2
Contribution à l'exploitation de la ressource 70

Élément 3
Contribution à la transformation de la ressource 70

Lois administrées par le ministère 72

NOTE
Les programmes 2 (financement agricole), 4 (assurances agricoles), 6 (régie des marchés agricoles) et l'élément 1 du programme 7 (Commission de protection du territoire agricole) font l'objet de rapports distincts.

État des budgets et des dépenses pour l'exercice financier 1981-1982

Programmes	Budget	Dépenses
1 Planification, recherche et enseignement		
1.1 Planification et études économiques	2 948 300 $	2 833 700 $
1.2 Recherche agricole	9 762 800 $	9 606 600 $
1.3 Enseignement agricole	10 474 200 $	10 328 000 $
TOTAL	23 185 300 $	22 768 300 $
3 Aide à la production agricole		
3.1 Mise en valeur des productions	55 135 000 $	54 333 000 $
3.2 Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux	35 865 500 $	35 145 800 $
3.3 Soutien de l'emploi agricole	3 231 300 $	2 996 900 $
3.4 Administration et services régionaux	30 279 700 $	28 954 600 $
TOTAL	124 511 500 $	121 430 300 $
5 Commercialisation des produits agro-alimentaires		
5.1 Développement des entreprises de transformation	13 642 900 $	10 174 200 $
5.2 Développement des marchés	15 433 200 $	14 498 300 $
5.3 Contrôle de la qualité des produits	18 031 600 $	17 731 400 $
TOTAL	47 107 700 $	42 403 900 $
7 Gestion du territoire agricole		
7.2 Protection du territoire	1 597 900 $	1 337 500 $
7.3 Contribution aux taxes foncières municipales et scolaires sur les fermes	17 825 000 $	17 825 000 $
TOTAL	19 422 900 $	19 162 500 $
8 Gestion interne et soutien		
8.1 Direction	1 476 400 $	1 448 100 $
8.2 Soutien administratif et technique	17 170 700 $	15 413 900 $
TOTAL	18 647 100 $	16 862 000 $

9	**Développement des pêches maritimes**		
9.1	Gestion des ressources, développement et administration	9 566 300 $	8 341 300 $
9.2	Contribution à l'exploitation de la ressource	7 511 900 $	4 946 900 $
9.3	Contribution à la transformation de la ressource	9 012 100 $	6 196 500 $
TOTAL		26 090 300 $	19 484 700 $

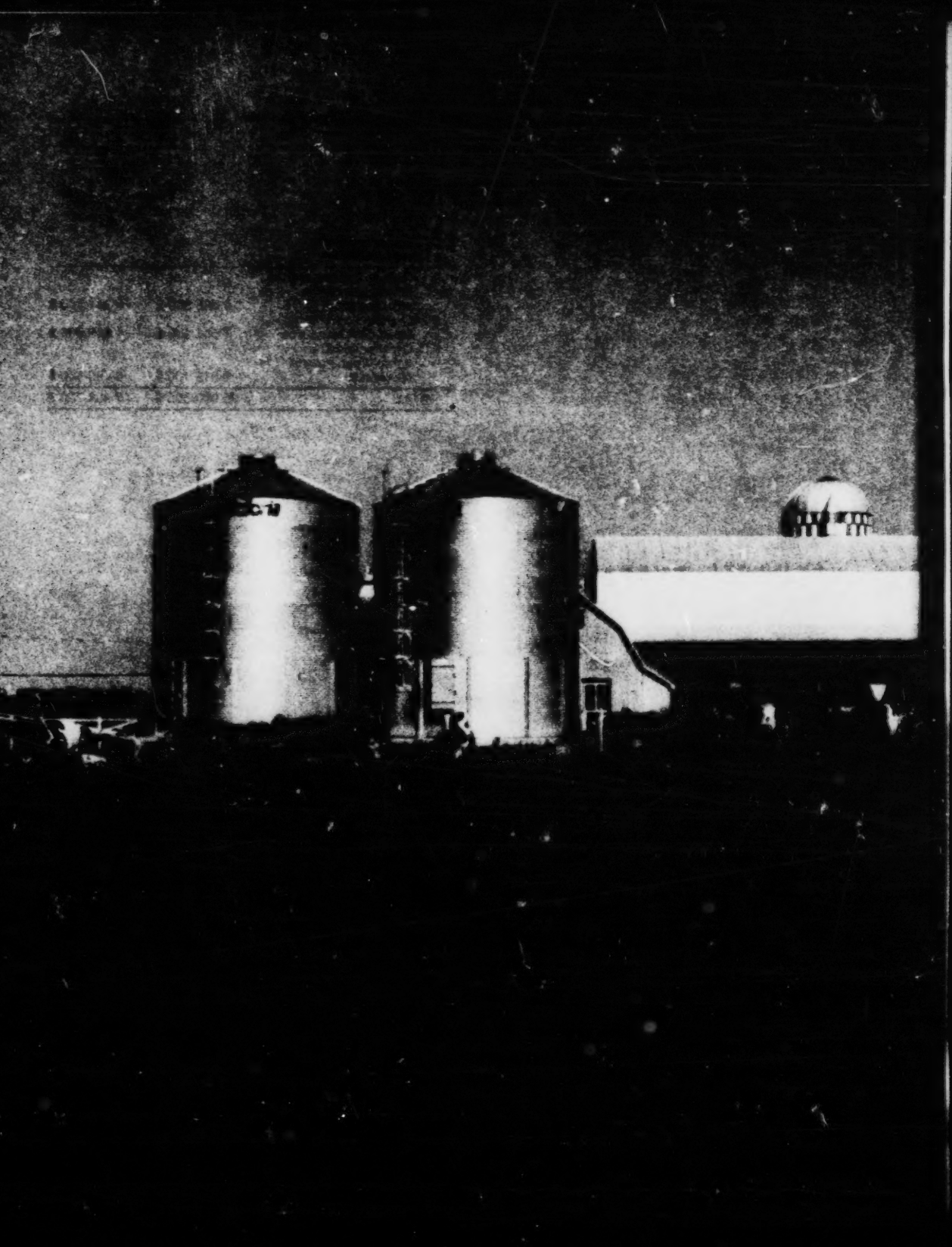

PROGRAMME 1

Planification, recherche et enseignement

Ce programme a pour objectif d'orienter l'évolution de l'agriculture en fonction des besoins du milieu, de trouver la solution à des problèmes au moyen de recherche ainsi que de former des personnes compétentes en agriculture.

Éléments de programme	Budget	Dépenses
1.1 Planification et études économiques	2 948 300 $	2 833 700 $
1.2 Recherche agricole	9 762 800 $	9 606 600 $
1.3 Enseignement agricole	10 474 200 $	10 328 000 $
TOTAL	23 185 300 $	22 768 300 $

Effectifs du programme	1980-1981	1981-1982
Administrateurs et ACS	26	24
Professionnels	106	94
Personnel enseignant	121	122
Agents de maîtrise (fonctionnaires)	3	1
Agents de maîtrise (ouvriers)	8	8
Techniciens et assimilés	83	85
Employés de bureau et assimilés	63	64
Ouvriers	106	108
	516	506

Élément 1.1 :

Planification et études économiques

Planification

Développement régional

Le Service du développement régional a effectué une analyse de la stratégie de développement du secteur agro-alimentaire proposée par le ministère fédéral de l'Agriculture ainsi qu'une évaluation de la stratégie relative à l'utilisation des terres agricoles au Canada. Il a également procédé à une étude d'impact économique des politiques monétaire et énergétique sur l'agriculture du Québec de même qu'à une analyse du projet de création de la Société canadienne Canagrex. Le service a réalisé une étude sommaire sur les retombées économiques des programmes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sur le développement régional et une autre étude sur la possibilité d'inclure les boisés de ferme dans la Loi sur la protection du territoire agricole. Il a produit aussi un document sur la situation socio-économique du territoire de Mirabel, 14 ans après l'expropriation et une analyse des retombées économiques des expositions agricoles du Québec.

Le service a continué la publication des statistiques sur le drainage agricole, la préparation d'atlas agro-alimentaires régionaux et, enfin, la mise au point d'un modèle d'allocation régionale optimale des ressources agricoles.

Analyses quantitatives

Le Service des analyses quantitatives a réalisé plusieurs travaux parmi lesquels il faut signaler un bilan du développement économique du secteur de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation au Québec et un document sur l'agro-alimentaire et les pêches maritimes pour les fins du programme d'action économique du gouvernement du Québec : « Le virage technologique ». Il a entrepris une évaluation des enquêtes statistiques sur l'agriculture et les pêches et a participé à la Conférence sur les perspectives de l'agriculture américaine à Washington.

Le Service des analyses quantitatives a préparé les publications suivantes : Aperçu de la situation économique du secteur de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation en 1981 et perspectives pour 1982; Coup d'oeil sur l'agro-alimentaire au Québec, 1979-1980; Les exportations internationales du secteur de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation au Québec de 1976 à 1981. Le service a assuré la coordination de la publication de « Nourrir le Québec — perspectives de développement du secteur de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation pour les années « 80 ».

Orientation des politiques et programmes

Ce service a contribué à des études qui ont débouché sur des modifications à la politique du crédit agricole, à celle du crédit maritime et au statut du producteur agricole dans le cadre de la Loi sur les producteurs agricoles. Il a préparé un document sur l'état de la situation de la recherche dans le secteur de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation. Le service a effectué des analyses économiques sur l'agriculture à temps partiel, l'utilisation des fumiers,

l'ensilage des graminées pour l'alimentation des bovins d'engraissement et l'importance des eaux embouteillées. Il a évalué un projet d'élevage du boeuf musqué ainsi que les avantages fiscaux dont bénéficient les agriculteurs du Québec.

Plus spécifiquement, dans le secteur des pêches maritimes, plusieurs travaux ont été complétés. Signalons une évaluation économique du projet de réglementation sur la qualité des produits marins et une étude des retombées économiques potentielles sur le secteur des pêches maritimes résultant de l'implantation d'un port méthanier à Gros Cacouna. Une analyse de la tarification des services de halage, de glace, d'entreposage et de congélation et une étude sur le développement des unités de salaison communautaires sur la Basse-Côte-Nord a été complétée. Une étude de l'impact de la subvention aux pêcheurs de maquereaux des Îles-de-la-Madeleine et une analyse sur la mise sur pied d'un projet de recherche, d'enseignement et de commercialisation des peaux de poissons ont été réalisées. L'élaboration d'un plan de développement des pêches maritimes sur la Basse-Côte-Nord et une analyse comparée de l'impact économique de la pêche commerciale et sportive du saumon sont en cours. Une étude intitulée « La commercialisation des produits de la pêche au Québec » a été publiée pour la tenue de la Conférence socio-économique sur les pêches en mars 1982. Un article sur « Les prix des produits marins — situation 1981 et perspectives 1982 » a paru dans la revue « Alimentation Québec pêcheries ».

Études économiques

Économie de la production

Les études effectuées par ce service, au cours de l'année se terminant le 31 mars 1982, ont porté sur les coûts de production et la gestion agricole.

Les coûts de production

Le travail relatif aux coûts de production a consisté à élaborer ou indexer des coûts de production pour vingt et une productions différentes; tenir six réunions du Comité consultatif formé du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et de l'Union des producteurs agricoles sur les coûts de production; réaliser des enquêtes auprès des producteurs de veaux d'engraissement, de veaux de grain, d'agneaux, de porcs à l'engrais, de porcelets, de lapins et d'asperges; établir une nouvelle méthodologie des coûts de production et finalement participer à la mise au point et à la coordination du système de collecte de données sur les fermes laitières.

La gestion agricole

Les spécialistes de la gestion agricole ont concentré leurs efforts sur l'administration du programme d'aide à la formation de syndicats de gestion agricole, le traitement de cinq cent deux dossiers comptables recueillis par le Centre d'information et d'analyse en gestion agricole, la diffusion de sessions de formation en gestion financière auprès du personnel agronomique du ministère et la participation à la réorganisation du Comité des références économiques en agriculture.

La formule des syndicats de gestion agricole a connu un essor important en 1981-1982 alors que douze nouveaux syndicats ont été créés, portant à quarante le nombre de ces organismes en opération au Québec.

Analyses sectorielles

Les principaux travaux réalisés par ce service ont été des études économiques, des enquêtes et la préparation de dossiers et de publications.

Les études

Plusieurs études ont été effectuées, portant sur la culture de l'asperge, l'industrie pomicole, l'industrie porcine aux États-Unis, l'implantation éventuelle d'un port méthanier à Gros Cacouna et ses retombées économiques. Dix-huit documents portant sur les perspectives de croissance de la plupart des secteurs primaires et secondaires de l'agro-alimentaire pour les années 1982 à 1985 ainsi que sur les mesures d'intervention du ministère dans ces secteurs ont également été préparés.

Les enquêtes

Une enquête auprès des producteurs naisseurs-finisseurs de porcs et une autre auprès des propriétaires d'une moulange à la ferme ont été effectuées.

La préparation de dossiers et de publications

Dans cette catégorie, entrent l'impact du retrait de la Commission canadienne du blé du marché intérieur, l'industrie de la seconde et troisième transformation du poisson et un plan de développement du secteur caprin au Québec. De plus, le service a préparé des projets de mémoires pour le Conseil du trésor concernant l'aide aux producteurs de pommes

du Québec, l'instauration d'un régime d'assurance-stabilisation des revenus pour les producteurs de porcs intégrés, l'achat des actifs de la Société coopérative agricole des maîtres-producteurs laitiers par la Ferme Saint-Laurent Ltée, l'entreposage des grains, l'élevage d'abeilles et les Élevages Cobec Inc.

Analyse des plans de commercialisation

Activités

Le Service de l'analyse des plans de commercialisation a commencé ses activités en novembre 1981. Il a effectué des analyses socio-économiques relatives à l'implantation et l'application des plans provinciaux et nationaux de commercialisation des produits agricoles en vue de fournir des avis au ministre et de faire connaître les moyens d'intervention du gouvernement du Québec.

Les études

Les spécialistes de ce service ont préparé une étude sur la régularisation de la production laitière au Québec, un cadre d'intervention en industrie laitière, un texte sur la révision de la politique laitière fédérale, une étude sur un système de mise sur le marché électronique de la pomme de terre au Québec, une étude sur l'implantation d'un organisme central de produits marins au Québec.

Préparation de dossiers et de publications

Dans cette catégorie, entrent l'analyse du document fédéral sur Canagrex, la position du Québec relative à l'accord fédéral-provincial sur la mise en place d'un Office de commercialisation des pommes de terre de l'Est du Canada, l'analyse des pouvoirs de l'Office canadien de commercialisation du poulet et l'établissement d'un programme de financement des stocks excédentaires de poulet, la possibilité et les modalités d'implantation d'un plan conjoint pour les apiculteurs du Québec. Le service prépare et met à jour des cahiers de données touchant les plans nationaux du poulet, des oeufs, du dindon et du lait industriel; il prépare une publication intitulée « La situation des plans conjoints ».

Participation à des réunions

Le service participe aux réunions des signataires des plans nationaux de commercialisation du poulet, des oeufs, du dindon et du lait industriel; il est également présent aux réunions des offices nationaux chargés d'administrer ces plans.

Élément 1.2:

Recherche agricole

Recherche en défense des cultures

Le Service de recherche en défense des cultures applique la Loi sur la protection des plantes et voit à la mise en application du chapitre IV C.P. 39, touchant les mauvaises herbes, de la Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture.

Le Service de recherche en défense des cultures a continué d'assurer le fonctionnement du Réseau d'avertissements phytosanitaires du Québec, ce qui requiert la collaboration de divers services et organismes, en particulier du personnel des Bureaux et Laboratoires régionaux. Quelque 70 avertissements touchant sept groupes de culture ont été expédiés aux agronomes, aux techniciens et parfois, aux producteurs afin d'assurer une répression efficace des ennemis et une utilisation rationnelle des pesticides. Les sept nouveaux feuillets de l'Atlas des ennemis des cultures faciliteront les diagnostics. Le Guide de protection du jardin domestique, remanié de façon complète, a paru sous un nouveau format. Deux jardins de mauvaises herbes comprenant plus de 130 espèces ont été mis en place pour fins de diagnostic. L'inventaire des mauvaises herbes dans plus de 500 champs de maïs, de céréales, de prairies, de fraises et d'autres cultures s'est continué dans l'Estrie et dans le sud-est de Montréal.

La mise au point d'un réseau de dépistage de la légionnaire uniponctuée a permis de prévoir les infestations de cet ennemi vorace. Plusieurs travaux visaient à produire des modèles bioclimatiques pour la prévision des ennemis des fruits et des légumes.

La Division des pesticides a suscité la refonte du Comité interministériel des pesticides du Québec, ce qui devrait favoriser une action concertée dans ce secteur. Dans le cadre de la Loi sur la protection des plantes, il y a eu délivrance de 248 permis de pépiniéristes, 110 de vendeurs, 5 d'agents de vendeur, et inspection de 102 pépinières, de 4 vergers abandonnés, et de 5 fraisières et de 3 framboisières pour une production de 8 365 000 plants de fraisiers certifiés et de 638 000 plants de framboisiers certifiés. L'application de la Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture, c. A. 2 section IV sur les mauvaises herbes a suscité la nomination de 944 inspecteurs municipaux et la tenue de 24 assemblées d'information sur l'application de la loi. On a aussi réalisé un diaporama sur les mauvaises herbes, à titre informatif. Les règlements sont en voie d'être révisés afin de faciliter son application par les corporations munici-

pales. Beaucoup d'énergie a été déployée en relation avec des problèmes de pollution due à l'emploi non judicieux de pesticides. De même, plusieurs dossiers avaient pour but le maintien de l'homologation et de l'utilisation de divers biocides, tels le Captane, l'Alidochlore, le Chlorbromuron.

Recherche en sols

Le Service de recherche en sols a publié les cartes et les rapports pédologiques des comtés de L'Islet, de Rivière-du-Loup et de Témiscouata. Les études pédologiques se poursuivent dans les comtés d'Arthabaska, de Mégantic et de Frontenac. Des travaux complémentaires en géomorphologie, en minéralogie et en micromorphologie des sols visent à résoudre des problèmes particuliers concernant la caractérisation des matériaux originels et la genèse des sols en vue de leur classification et de leur cartographie.

En chimie et en fertilité du sol, les essais de longue durée, commencés en 1978, montrent des tendances intéressantes avec les diverses cultures utilisées. D'une façon générale, les types de sol expérimentés ont répondu de façon significative aux applications de divers volumes de fumier de même qu'aux différentes doses d'azote et de phosphore.

La crise de l'énergie a stimulé les travaux sur les rhizobies, fixateurs d'azote et surtout, sur les endomycorhizes qui contribuent à l'assimilation du phosphore. Ces microorganismes ont montré leur efficacité chez le pommier et chez une vingtaine d'espèces cultivées. Dans un autre ordre d'idée, l'utilisation du lisier du porc a fait l'objet de travaux additionnels de même que celle de divers résidus miniers. D'autres recherches avaient pour but de déterminer l'effet du chaulage sur l'utilisation de l'azote du sol, en fonction de la vitesse de décomposition de la matière organique, et aussi d'améliorer les critères pour estimer le taux optimal du chaulage des sols.

Stations de recherche

Le Service des stations de recherche comprend les quatre stations suivantes: Deschambault, La Pocatière, Les Buissons et Saint-Hyacinthe. La station de Deschambault se consacre de façon particulière aux productions animales tout en s'intéressant aux productions horticoles, herbagères et céréalières. La station de La Pocatière collabore aux études d'adaptation et de régie des végétaux. La station de Les Buissons se consacre uniquement aux travaux sur la pomme de terre. La station de Saint-Hyacinthe se consacre uniquement aux productions végétales, aux points de vue amélioration génétique, régie et phytoprotection.

Céréales

Les essais effectués sur les céréales avaient pour but d'identifier et de recommander des biocides pour la répression des ennemis des cultures. La fusariose du blé a reçu une attention spéciale. L'introduction et les essais de lignées et de variétés d'avoine, de blé, d'orge et de maïs se sont poursuivis en vue de recommander des variétés supérieures. La variété Concorde, produit du programme d'amélioration, a été homologuée, et sa multiplication confiée en exclusivité à la Coopérative fédérée.

Dans le maïs, la situation de la pyrale se complique par la présence de deux races, univoltine et bivoltine, mais la méthode de prévision des épidémies a été perfectionnée. Les travaux en vue de transférer la résistance ou la tolérance à la fusariose dans les variétés de blé cultivé ont été intensifiés. Les travaux sur le désherbage chimique du panic d'automne dans le maïs, de l'ortie royale et de la folle avoine dans les petites céréales ont permis de formuler des recommandations efficaces.

Plantes fourragères

Les études sur les méthodes d'établissement et de conservation, et sur la compétition des espèces semées en mélange produisent des résultats intéressants. L'introduction et les essais d'adaptation de nouvelles variétés de luzerne, de trèfles, de lotier, de maïs à ensilage, de mil et de brome se poursuivent à cinq sites en vue d'améliorer les recommandations aux producteurs agricoles. Le programme de prévision et de lutte contre l'hespérie des graminées est au point, et la quantification des effets de l'agromyze de la luzerne sur la qualité et la résistance au froid se poursuit.

Protéagineuses et industrielles

Le programme sur le désherbage du soja et de la betterave sucrière se poursuit avec succès. Des travaux portent aussi sur la régie de la féverole et sur la culture en mélange avec le blé, du pois sec. On poursuit des épreuves de variétés de diverses espèces: soja, pois secs, haricots secs, tournesol, féverole, betterave sucrière.

Pommes de terre

Des essais de fertilité dans la région 12 ont rapporté des résultats intéressants sur la fertilisation de la pomme de terre, en particulier avec le Mg et les

applications foliaires de N. On a continué d'introduire des lignées et de les éprouver pour leur résistance au mildiou et à la rhizoctonie. D'autres essais portaient sur la répression des pucerons et du doryphore. L'intensification des introductions et des épreuves de cultivars a permis d'identifier une lignée précoce très prometteuse, F-71086.

Légumes

Des essais de fertilité ont été poursuivis avec la carotte, le rutabaga, le brocoli et le chou de Bruxelles. Les travaux ont permis la mise au point de programmes de désherbage pour l'oignon, le poireau et l'asperge. Les recherches visant à l'incorporation de la résistance à la mosaïque dans une variété cultivée de rutabaga ont atteint la phase finale avec la distribution de 24 kg de semence, aux producteurs du Nord de Montréal. L'évaluation des variétés de tomates pour la transformation s'est poursuivie au niveau du champ avec des résultats très encourageants. D'autre part, on tente au moyen de rétrocroisements d'incorporer la résistance à la mosaïque dans une variété de tomates de serre recommandée mais vulnérable à cette maladie. Chez les crucifères, les résultats des essais sur l'adaptation des variétés, les méthodes de régie et la répression des insectes ravageurs ont démontré le potentiel de ces espèces dans la région de Québec. Les travaux sur l'asperge ont été de beaucoup intensifiés, aux points de vue fertilité, épreuves de variétés nouvelles en provenance de l'Ontario, des États-Unis, de la France et d'ailleurs, et aussi de la biologie des insectes ravageurs en vue de produire un programme de lutte qui respectera le parasite naturel du criocère.

Petits fruits

Les essais de fertilisation se sont poursuivis avec le fraisier et le framboisier en vue de perfectionner les recommandations des chercheurs. Des recherches sur la régie des fraisières ont pour but de prolonger leur durée par la répression des mauvaises herbes dont la petite oseille qui cause des réductions de rendement de l'ordre de 20%. De même, avec le framboisier, des études sur la régie visent à réduire les coûts d'entretien tout en améliorant la survie à l'hiver et en maintenant la productivité. Les épreuves d'adaptation de variétés de fraisiers et de framboisiers se continuent de même que le dépistage des ravageurs et l'évaluation de nouveaux produits pour une répression plus efficace.

Pomoculture

On poursuit les travaux en vue d'améliorer les méthodes de dépistage de nombreux ennemis, de mettre au point des modèles de prévision bioclimatiques des épidémies. Ces travaux s'inspirent de la lutte dirigée dont l'adoption permet aux producteurs d'économiser près de 100 $/ha en frais d'arrosage, tout en obtenant une répression satisfaisante des ennemis.

Bovins d'embouche

L'évaluation des pulpes de betteraves dans l'alimentation des bovins d'embouche, qui vient de débuter, promet des résultats intéressants. Les effets de divers régimes alimentaires sur l'accumulation de gras dans la finition des bovins Holstein continuent d'être évalués.

Poules pondeuses

La sélection intensive par famille a amélioré la capacité de ponte, en moyenne de quatre douzaines, chez quatre lignées de poules Leghorn.

Dindons lourds et gril

La sélection a pour but d'améliorer la ponte : les progrès sont encourageants.

Recherches agro-alimentaires

Les produits laitiers ont continué d'être au centre des préoccupations du service de recherches agro-alimentaires. La résolution du problème de décoloration du fromage de type brie et l'identification du phénomène qui en est responsable ont exigé beaucoup de travaux. Cette découverte a permis à une compagnie de reprendre sa production et l'exportation de son produit. Les ferments lactiques ont retenu aussi l'attention sous plusieurs aspects : adaptation à la fabrication de fromages spéciaux, conservation des ferments, production massive, etc.

La mise au point d'un lactoremplaceur à base de lactosérum permet à une industrie d'épargner plusieurs centaines de mille dollars annuellement et ainsi, de mieux concurrencer les industries d'ailleurs. Plusieurs travaux visaient à utiliser des sous-produits laitiers dans des usages nouveaux et dans certains cas, ont atteint la phase finale.

Plus de 35 industries ont eu recours au service, soit pour améliorer des procédés techniques, soit pour solutionner un problème quelconque, ou encore, pour mettre au point un nouveau produit. Les domaines d'intervention étaient très variées : jus de légumes, sauces en poudre, soupe aux palourdes, catsup aux fruits, conservation des pommes de terre pelées, durée de la vie de tablette de légumes et de pâtisseries, etc.

Secrétariat administratif à la recherche à l'enseignement et à l'administration

Le Secrétariat administratif à la recherche, à l'enseignement et à l'administration est au service du Conseil des recherches et services agricoles, des Conseils des productions animales et végétales, du Conseil des denrées alimentaires et du Comité des références économiques en agriculture.

Le Conseil des recherches et services agricoles du Québec (CRSAQ) a poursuivi en 1981-1982 son rôle de coordination des services de recherche et de vulgarisation des résultats de la recherche agricole.

Le conseil a recommandé au ministre l'octroi de 1 756 000 $ en subvention de recherche pour permettre la continuation ou la mise en marche d'un total de 103 travaux de recherche dans les différentes universités du Québec.

Le conseil a également recommandé l'octroi de 15 bourses d'assistance à la recherche de 6 000 $ chacune à des étudiants inscrits au deuxième cycle de l'enseignement supérieur, désireux de parfaire leurs connaissances en science agricole.

Le CRSAQ participe également aux différentes réunions du Comité canadien du Conseil de recherche agricole du Canada dont il est membre.

Le conseil a publié le numéro vingt-cinq de la revue « Recherches agronomiques » qui décrit en résumé les travaux de recherche effectués, en 1979-1980, par la Direction générale de la recherche et de l'enseignement agricole du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ou grâce aux subventions accordées aux universités. Il a également participé à la rédaction de communiqués scientifiques et techniques qui ont fait l'objet de la publication intitulée « Science et technique ».

Au cours de la présente année, le Conseil des productions animales du Québec (CPAQ) a organisé et présenté sept colloques qui ont rassemblé plus de 4 000 participants. À l'occasion de ces colloques, sept nouvelles publications techniques ont été réalisées, soit près de 400 pages d'information.

Huit guides de recommandations techniques ont été préparés, dont trois ont été édités.

De plus, le Conseil des productions animales du Québec a organisé et présenté une journée de recherche. À cette occasion, quarante communications scientifiques ont été présentées à plus de 250 chercheurs et vulgarisateurs.

Le conseil a également présenté un document sur les besoins de recherche et a évalué 42 projets de recherche en productions animales. Il a également étudié et préparé plusieurs dossiers, entre autres: le plan de développement du secteur caprin et le programme de santé pour piscicultures du Québec.

Au cours de l'année, le Conseil des productions végétales du Québec a publié 51 documents techniques et scientifiques en regard des productions végétales.

L'Atlas agroclimatique du Québec méridional vise à faciliter le choix et la régie des productions végétales et à permettre la planification et la sélection de cultures plus adaptées à chaque région.

Citons également les 25 fiches techniques sur les herbicides les plus utilisés, 7 guides sur la protection des cultures, 6 guides sur les techniques culturales, un document sur l'érosion des sols et 7 rapports sur les essais de cultivars des plantes fourragères, des céréales et du maïs.

Le CPVQ a également présenté un document sur les besoins de recherche et a collaboré à l'évaluation des projets de recherches en productions végétales, sol, génie et agrométéorologie subventionnés par le CRSAQ.

Le conseil a tenu un colloque sur la production de pommes de terre consommées à l'état frais. Ce colloque a rassemblé tous les intervenants de cette production.

Pour accomplir ses tâches, les membres du conseil ont participé à 91 rencontres de comités et de commissions.

Le Conseil des denrées alimentaires du Québec (CDAQ) est composé de professionnels du commerce, de l'industrie, des universités, des consommateurs et des gouvernements afin de mieux cerner toutes les composantes et les problèmes reliés à l'alimentation.

Trois guides sectoriels et un rapport de colloque renfermant des informations de nature scientifique, technologique ou expérimentale pertinente à l'industrie alimentaire ont été publiés.

Le comité de références économiques en agriculture a pour but l'élaboration, la rédaction et la mise à jour d'un manuel de références technico-économiques servant d'outil de travail en crédit et en gestion agricole. Ce volume contient un ensemble de références nécessaires à la planification ou à la programmation des exploitations agricoles. Ces références devraient permettre d'estimer à l'avance le comportement technique et économique des diffé-

rentes productions. Le CREAQ, en tant qu'organisme consultatif du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a aussi pour responsabilité de participer à l'orientation de la recherche en économie et sociologie agricoles.

Au cours de l'année 1981-1982, le comité a été restructuré et a adopté une nouvelle méthode de travail afin de donner au manuel de références une orientation axée plus particulièrement sur l'ensemble des références technico-économiques qui répond aux exigences des exploitations agricoles.

Élément 1.3:

Enseignement agricole

La Direction de l'enseignement, de concert avec les Instituts de technologie agricole, a mis l'accent sur les deux objectifs prioritaires suivants:

— poursuivre la réalisation du plan de révision des programmes d'enseignement et de l'analyse institutionnelle;
— expérimenter des méthodes d'enseignement et se donner des moyens favorisant la formation pratique des étudiants.

L'année scolaire 1981-1982 a été, pour l'ITA de La Pocatière, une année d'implantation de plusieurs programmes révisés. Ces programmes correspondent davantage aux besoins des employeurs et permettent un plus grand choix de cours aux étudiants.

Le nouveau programme de techniques d'aménagement agricole a été offert pour la première fois cette année. Par contre, le programme de bioconservation du milieu rural, abandonné l'an dernier, ne compte plus que les étudiants en deuxième et troisième année. Un manque de population scolaire et un désintéressement du marché du travail ont amené la suspension du programme d'économie rurale pour une période indéfinie.

Dans sa recherche d'un enseignement plus pratique, l'ITA de La Pocatière a réalisé un projet expérimental d'enseignement en phytotechnologie durant l'été 1981. Cette session, d'une durée de onze semaines portait sur l'enseignement des cours de plantes fourragères, récolte et conservation des fourrages, cultures légumières et cultures fruitières.

Activités de la direction

Le comité d'orientation de l'enseignement agricole au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation s'est réuni deux fois et a donné son appréciation sur l'enseignement offert dans les instituts de technologie agricole. Parmi ses recommandations, il a appuyé le projet de session d'été en phytotechnologie, il a démontré un grand intérêt pour l'enseignement aux adultes dans les ITA et il a recherché la contribution que les employeurs pourraient apporter à la formation pratique des étudiants.

Même si le comité conjoint MAPA-MEQ n'a pas tenu de réunions extraordinaires, les présidents ont maintenu des contacts et des échanges sur des sujets divers. Mentionnons, en particulier, le projet de protocole d'entente entre les deux ministères au sujet de l'enseignement aux adultes.

Un comité ad hoc composé de représentants du MAPAQ et du MEQ a été formé durant l'année. Il a pour mandat de définir un programme-cadre pour la formation du futur chef d'entreprise agricole.

L'addition d'une nouvelle personne à la Direction de l'enseignement permet d'apporter un support pédagogique aux professeurs des instituts de technologie agricole et d'intensifier les rapports entre le MAPA et le MEQ.

Par son comité de coordination des instituts de technologie agricole, la Direction de l'enseignement a continué à assurer la planification et la coordination de l'enseignement dans les deux instituts. Les sept rencontres de l'année 1981-1982 ont permis au comité de se pencher sur un grand nombre de problèmes d'ordre administratif et pédagogique communs aux deux instituts.

Sous la supervision de la Direction de l'enseignement, trois cours par correspondance en agriculture ont été complétés, à l'ITA de La Pocatière, et seront offerts aux agriculteurs dès l'automne 1982. Il s'agit des cours de « gestion fiscale agricole », « comptabilité agricole » et « dossier d'établissement en agriculture ». Cette réalisation est le fruit d'une collaboration avec le ministère de l'Éducation.

Dans le cadre du programme de formation en industrie de la Main-d'oeuvre du Canada, la Direction de l'enseignement a mis sur pied en collaboration avec l'ITAA de Saint-Hyacinthe un programme de formation d'ouvriers spécialisés pour fermes laitières. Ce programme expérimental d'une durée de 26 semaines a été offert à 18 travailleurs agricoles à compter du mois de mars 1982.

L'enseignement dans les instituts de technologie agricole

Les Instituts de technologie agricole de Saint-Hyacinthe et de La Pocatière offrent quatorze programmes différents en technologie agro-alimentaire et un programme en formation d'exploitants de

ferme. Pour l'année scolaire 1981-1982, l'Institut de Saint-Hyacinthe accueillait 582 élèves tandis que celui de La Pocatière en recevait 390.

Contingentement des admissions dans les programmes des instituts de technologie agricole en 1980 et 1981.

Année	Demandes reçues	Candidats admis en 1re année	Pourcentage d'admission
1980	1 331	536	40,3
1981	1 175	524	44,6

La population scolaire inscrite aux instituts de technologie agricole pour l'année 1981-1982 est décrite dans le tableau ci-dessous.

Nombre d'étudiants par programme pour chacun des instituts au 30 septembre 1981.

Programmes (La Pocatière)	1re année	2e année	3e année	Total
Zootechnologie	37	24	34	95
Phytotechnologie	16	21	22	59
Économie rurale [1]	—	5	2	7
Technologie des sols	13	7	6	26
Technologie équine	22	11	11	44
Bio-conservation [2]	—	25	16	41
Techniques d'aménagement	15	—	—	15
Formation d'exploitants de ferme [3]	55	48	—	103
TOTAL	158	141	91	390

(1) programme suspendu
(2) programme remplacé par celui de techniques d'aménagement agricole
(3) programme donné sur 24 mois continus

Programmes (Saint-Hyacinthe)	1re année	2e année	3e année	Total
Zootechnologie	27	27	31	85
Horticulture lég. & fruit	18	19	23	60
Hort. ornementale	30	28	29	87
Machinisme agricole	17	13	16	46
Hydraulique agricole	12	1	5	18
Tech. alimentaire	14	9	9	32
Tech. laitière	17	6	9	32
Génie ind. alimentaire	4	7	6	17
Exploitants de ferme	93	65	—	158
Hygiène publique	15	15	17	47
TOTAL	247	190	145	582
Total pour les deux ITA	405	331	236	972

Les élèves du sexe féminin représentent 33,8% de la population étudiante.

Information, recrutement, contingentement et sélection

Les services aux étudiants des instituts ont rencontré à diverses reprises les orienteurs professionnels et les professeurs d'information scolaire pour faire connaître les programmes offerts, les exigences d'admission et les aptitudes souhaitables pour s'inscrire à certains programmes. Ils ont visité des commissions scolaires et ont répondu aux demandes individuelles de renseignements.

Pour des raisons de restrictions budgétaires, d'effectifs et de locaux, les instituts ont conservé le même contingentement d'élèves que l'an dernier. Les difficultés de placement des diplômés dans certains programmes ont aussi été une cause de la limitation du nombre des candidats acceptés dans ces options.

Placement étudiant

En novembre 1981, les diplômés de l'année 1980-1981 avaient réussi à se trouver un emploi dans une proportion de 74%, en regard de 85% pour l'année précédente. Cette diminution est le reflet de la conjoncture économique actuelle. Les services aux étudiants multiplient leurs efforts auprès des employeurs éventuels pour les inciter à profiter de la formation et des compétences des technologistes agricoles.

Enseignement aux adultes

Comme centres spécialisés, les instituts de technologie agricole servent à la formation et au perfectionnement des adultes dans le secteur de l'agro-alimentaire. Durant l'année 1981-1982, trente-trois programmes de cours différents ont été offerts dans les instituts à 861 élèves adultes, ce qui représente 18 287 jours-élève, soit l'équivalent de 122 étudiants réguliers. Chacun des ITA a signé une entente pour l'enseignement aux adultes avec la commission scolaire de sa région. Le personnel enseignant des deux instituts a également élaboré des programmes de cours pour la Direction générale de l'éducation des adultes du MEQ.

Perfectionnement des professeurs

Durant l'année 1981-1982, la plupart des professeurs de chaque institut ont bénéficié de perfectionnement en s'inscrivant à des sessions intensives de cours, en participant à des congrès ou à des colloques, en effectuant des stages pratiques ou encore en assistant à des journées pédagogiques.

Recherche, expérimentation et conseils

Les professeurs des instituts sont intéressés au développement de l'agro-alimentaire. Cet intérêt se manifeste par leur participation, en équipes internes ou externes, à des projets de recherche ou encore à l'expérimentation de techniques nouvelles de production ou encore de transformation des produits agricoles.

Un certain nombre de professeurs sont appelés à jouer un rôle, selon leur spécialité, dans des comités ministériels ou interministériels. Les enseignants agissent aussi à titre de conférenciers auprès de groupements professionnels et collaborent à des revues spécialisées en rédigeant des articles à caractère scientifique ou de vulgarisation.

PROGRAMME 3

Aide à la production agricole

Ce programme vise à améliorer le rendement des cultures et de l'élevage, assurer une main-d'oeuvre agricole suffisante et diversifier la production selon les possibilités du milieu.

Éléments de programme	Budget	Dépenses
3.1 Mise en valeur des productions	55 135 000 $	54 330 000 $
3.2 Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux	50 685 600 $	49 118 300 $
3.3 Soutien de l'emploi agricole	3 231 300 $	2 996 900 $
3.4 Administration et services régionaux	30 279 700 $	28 954 600 $
TOTAL	124 511 500 $	121 430 300 $

Effectifs du programme	1980-1981	1981-1982
Administrateurs et A C S	54	48
Professionnels	403	382
Agents de maîtrise (fonctionnaires)	17	12
Agents de maîtrise (ouvriers)	2	3
Techniciens et assimilés	345	324
Employés de bureau et assimilés	441	428
Ouvriers	45	29
TOTAL	1 307	1 226

Élément 3.1 :

Mise en valeur des productions

PRODUCTIONS ANIMALES

ALIMENTATION ET NUTRITION

La Division de l'alimentation et de la nutrition a continué de colliger et diffuser de l'information technique aux équipes régionales de gestion, en matière d'alimentation animale. Ses principales activités ont été les suivantes :

1 – Mise au point technique du programme d'engraissement de boeuf de boucherie sur mini-calculatrices.

2 – Mise au point technique de l'utilisation de la pulpe de betterave surpressée pour l'alimentation des bovins de boucherie.

3 – Préparation d'un projet sur l'utilisation de la pulpe de betterave surpressée pour l'alimentation des bovins laitiers.

4 – Préparation d'un guide sur l'alimentation des lapins pour publication en 1982.

ANIMAUX À FOURRURE

11 éleveurs ont reçu des subventions totalisant 21 141 $, provenant du budget 1981-1982, dans le cadre du programme d'amélioration de la qualité des peaux de vison.

Le personnel de la division a travaillé en collaboration avec le Service vétérinaire au dépistage de la maladie aléoutienne qui occasionne une baisse dans la reproduction et une hausse du taux de mortalité. Sur 72 élevages visités, 44 étaient atteints de la maladie.

Le personnel a dû répondre à de nombreuses demandes d'information sur les animaux à fourrure tels que le vison, le renard et le chinchilla. Il a collaboré aux travaux de recherche du docteur René Belzile, de l'université Laval, concernant l'alimentation des visons avec des moulées complètes.

Programme d'amélioration de la qualité des peaux de vison

Année	Valeur de la production	Bénéficiaires	Montant
1979-1980	5 206 159 $	55	108 488 72 $
1980-1981	5 745 600 $	73	145 456 10 $
1981-1982	7 816 500 $	11	21 141 59 $

AQUICULTURE

L'objectif de la Division aquicole est de réduire, d'ici 1985, la dépendance du Québec vis-à-vis de l'étranger en ce qui concerne l'approvisionnement en truites de table.

Pour y arriver, il faut augmenter la production d'environ cent tonnes annuellement en implantant de nouvelles stations piscicoles et en procédant à la modernisation des anciennes. Les techniques d'élevage doivent également être améliorées et les coûts de production abaissés.

En 1981, on a mis l'accent sur la qualité du poisson produit en pisciculture et sur la mise sur le marché. Les membres de la division ont rédigé pour les pisciculteurs un document intitulé: « Qualités requises pour différentes mises sur le marché de salmonidés au Québec ». Comme par les années passées, un répertoire des étangs de pêche fut préparé et distribué à travers le Québec.

En collaboration avec les responsables du dossier piscicole en région, les membres de la division ont conseillé les pisciculteurs en ce qui concerne la régie. Ils ont travaillé sur plusieurs dossiers, notamment celui dont l'objet est la possibilité de commercialiser la truite mouchetée pour la table.

Subventions

	(M.A.P.A.Q.) programme piscicole		Office du crédit agricole			
			Prêts		Subventions	
Année	Sommes octroyées	Nombre de bénéficiaires	Montant alloué	Nombre de bénéficiaires	Montant alloué	Nombre de bénéficiaires
1979-1980	96 023,27 $	28	319 000 $	7	16 000 $	2
1980-1981	312 752,35 $	55	1 447 000 $	16	104 000 $	13
1981-1982	278 473,90 $	55	1 032 500 $	8	—	—

Résultats obtenus:
Production québécoise de truites

1979 ..... 200 tonnes
1980 ..... 400 tonnes
1981 ..... 500 tonnes

Vente (en nombre) de truites en étangs de pêche

Sortes de salmonidés	1979	1980	1981
Omble moucheté « truite mouchetée »	176 550	311 778	507 610
Truite arc-en-ciel	278 002	285 503	430 409
TOTAL	454 552	597 281	938 009

Nombre de permis délivrés:

1979-1980 220
1980-1981 242
1981-1982 400

Aviculture et cuniculture

La Division de l'aviculture, de concert avec la Station de recherche de Deschambault, continue ses travaux pour augmenter le nombre d'oeufs par femelle reproductrice de dindons à griller. Les résultats obtenus, à ce jour, permettront aux éleveurs de dinde de reproduction de rentabiliser leur production et d'être compétitifs vis-à-vis des lignées ontariennes.

En cuniculture, l'implantation du programme de modernisation des entreprises cunicoles du Québec a permis de faire bénéficier 23 producteurs d'un montant de 201 447,17 $. L'objectif de ce programme est d'appuyer le développement des meilleurs cuniculteurs du Québec.

BOVINS LAITIERS

Dans le secteur de la production laitière, l'objectif était d'accroître la participation des agriculteurs au programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec, de façon à améliorer l'efficacité des élevages. La diffusion de conseils techniques, la préparation de sessions d'encadrement dans le domaine de la production laitière, et la mise au point d'une nouvelle option de contrôle laitier (PATLQ-Postal) sont d'autres activités qui ont été accomplies par la division au cours de cette période.

Année	Participants au PATLQ	Rendement moyen	Participation du MAPAQ
1980-1981	7 182	5 312 kg de lait	2 109 689 $
1981-1982	7 626	5 348 kg de lait	1 987 181 $

Par ailleurs, le laboratoire d'analyse des échantillons de lait, situé à l'I.T.A.A. de Saint-Hyacinthe, a analysé quelque 150 000 échantillons de lait provenant des agriculteurs inscrits au PATLQ-Postal afin de déterminer la teneur en matières grasses et en protéines. En plus de ces analyses, le laboratoire a procédé au dosage de 285 000 échantillons pour la teneur en matières grasses en vue du paiement du lait par les usines laitières, conformément au règlement A.C. 2007-79 sur le paiement aux producteurs de lait.

Division chevaline

Le personnel de la Division chevaline a poursuivi son travail sur l'amélioration génétique des chevaux, d'une part, et le développement de la race chevaline, d'autre part.

En vertu de la Loi sur la protection sanitaire des animaux, section 11, de la surveillance des étalons, les inspecteurs désignés par le comité à cette fin ont inspecté et classé 225 étalons au cours de l'année.

Le programme d'amélioration de la qualité des chevaux a permis à 56 propriétaires d'étalons de bénéficier d'un montant de 36 000 $ et à 39 propriétaires de poulains de se partager un montant de 30 360 $.

Le début de la mise en application du programme de développement de la race chevaline canadienne a profité à 13 bénéficiaires pour un montant de 5 700 $.

Division ovine

Le but du programme d'évaluation génétique des ovins est de fournir aux éleveurs de moutons un outil de sélection basé sur des critères objectifs et éprouvés scientifiquement.

En 1981-1982, 89 éleveurs étaient inscrits à l'option officielle et 125 à l'option régulière. On a contrôlé officiellement près de 4 000 agneaux.

Un montant global de 67 430 $ a été versé à 81 producteurs qui ont réclamé des primes pour leurs agneaux testés au printemps 1981.

Lors de son implantation en 1974-1975, le programme de production de brebis de remplacement visait l'accroissement de la productivité des troupeaux par le remplacement approprié des femelles d'élevage. Depuis 1979-1980, le programme est en phase régressive et seulement les éleveurs déjà inscrits peuvent y participer. Un montant de 177 225 $ a été versé aux 354 éleveurs participants.

Le programme étant à sa dernière année d'opération a été remplacé par un programme d'assurance-stabilisation des moutons.

Pour favoriser l'implantation et la consolidation d'entreprises ovines efficaces et rentables, le ministère a mis au point un programme de développement de la production des agneaux qui a été extrêmement populaire auprès des éleveurs de moutons. En 1981-1982, 564 producteurs en ont bénéficié pour un montant global de 1 850 968 $, soit une moyenne de 3 282 $ par éleveur.

Division porcine

La Division porcine du ministère offre aux éleveurs participants des outils de gestion d'élevage et de sélection des reproducteurs afin d'accroître la rentabilité de leur entreprise. Ce travail d'amélioration de la production porcine prend trois aspects: programme d'analyse des troupeaux porcins du Québec ou PATPQ (productivité des truies), évaluation génétique des porcs de race et promotion de la femelle hybride et insémination porcine.

Tableau I — PATPQ

Année	Nombre total de troupeaux	Productivité	Nombre total de truies inscrites
1979-1980	210	18,0	22 130
1980-1981	248	18,5	27 646
1981-1982	200	19,1	21 549

La productivité des élevages inscrits a continué son ascension (0,6 porcelet/truie/année de plus en 1981-1982) et on prévoit que cette marque peut encore être améliorée.

Le programme d'évaluation génétique des porcs de race et de promotion de la femelle hybride a consolidé ses positions en 1981-1982, en dépit de l'abandon du versement de subventions à la production et du contexte économique difficile (Tableau II). Toutefois, la qualité des porcs de race produits s'est maintenue tel que l'illustre le Tableau III.

Tableau II — Évaluation génétique des porcs de race

Année	Nombre de troupeaux	Nombre de porcs semés
1979-1980	146	20 985
1980-1981	160	21 100
1981-1982	158	20 265

Tableau III — Évolution qualitative du groupe témoin de femelles Landrace

Année	Nombre évalué	Gras dorsal moyen	Gain sur test
1979-1980	5 566	17,25 mm	610g/jour
1980-1981	6 144	16,5 mm	600g/jour
1981-1982	6 427	15,7 mm	590g/jour

Une modification majeure dans le calcul de l'indice gain-gras (août 1981) permet d'accorder une intensité de sélection uniforme à ces deux critères.

La faible augmentation du nombre de femelles hybrides qualifiées tient à la fois du contexte économique défavorable et du nombre croissant d'éleveurs ou d'organisations qui produisent les femelles hybrides pour eux-mêmes, ce qui nécessite plus alors une classification officielle pour fins commerciales (Tableau IV).

Tableau IV — Promotion de la femelle hybride

Année	Nombre de troupeaux	Nombre de femelles évaluées	Nombre de femelles qualifiées
1979-1980	110	20 629	16 927
1980-1981	123	30 500	18 200
1981-1982	114	32 500	20 500

Enfin, le Québec s'est affirmé en tant que fournisseur de porcs reproducteurs sur les marchés d'exportation (Argentine, Mexique et Afrique du Sud) (Tableau V).

Tableau V — Exportation de porcs reproducteurs

Année	Landrace	Lacombe	Autres races	Femelles hybrides	Total
1979-1980	1	—	3	—	4
1980-1981	36	—	78	—	114
1981-1982	125	13	220	501	959

Les activités du Centre d'insémination porcine ont continué sur la même lancée, avec un chiffre total d'inséminations plus élevé, même si le nombre d'utilisateurs a diminué. (Tableau VI) Cinq races de verrats sont présentes au centre.

Tableau VI — Insémination porcine

Année	Nombre de verrats	Nombre de saillies a)	Nombre d'utilisateurs b)	Rapport a)/b/
1979-1980	33	4 541	182	25,0:1
1980-1981	40	5 100	293	17,4:1
1981-1982	40	6 079	267	22,8:1

VIANDE BOVINE

Les activités de la Division de la viande bovine ont, pour une bonne part, porté sur le programme régulier d'évaluation génétique des bovins de boucherie, soit à la ferme, soit à la station de Sainte-Madeleine. On a ainsi évalué quelque 3 000 reproducteurs à la ferme chez 275 éleveurs. À la station de contrôle, 36 éleveurs ont vu leurs 86 taureaux mesurés pour des caractéristiques économiques importantes tels le potentiel de croissance, le poids à un an, la fertilité, etc. . .

L'activité principale de la Division de la viande bovine a été de servir de support technique au personnel des régions agronomiques sur les priorités de la production, l'amélioration de la qualité des veaux d'embouche, les programmes alimentaires, les nouvelles techniques d'élevage, la régie et l'utilisation de sous-produits; enfin, d'envisager toute nouvelle promotion visant à améliorer la rentabilité des ateliers des naisseurs, des finisseurs et des veaux de grains.

Quant aux techniques alimentaires, la division s'est intéressée à l'étude de l'utilisation des pâturages comme sources d'aliments pour produire de la viande économiquement et a commencé la diffusion d'un programme de gestion de pâturage pour bovins de boucherie.

Organisation et systèmes

Le traitement des données a porté sur la vérification et la préparation de près de 750 000 transactions et la distribution des rapports, résultats et certificats en découlant.

Programmes visés	Nombre de transactions traitées
Analyse des troupeaux porcins PATLQ	200 000
Évaluation génétique des porcs et promotion de la femelle hybride	300 000
Analyse des troupeaux laitiers PATLQ-Postal	170 000
Évaluation génétique des bovins de boucherie	50 000
Évaluation génétique des ovins	15 000
TOTAL	735 000

De plus, l'administration des revenus et recettes provenant des frais de participation des éleveurs aux divers programmes a produit l'émission d'avis de cotisation et l'encaissement de 114 000 $ au cours de cette période.

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Grandes cultures

Céréales à paille

Les interventions majeures, visaient: l'étude des dégats occasionnés par les maladies des organes aériens (tige, feuilles et épis) du blé et de l'orge de printemps; ces travaux ont permis de suivre l'évolution de certaines maladies à incidence économique comme la fusariose du blé ainsi qu'à étudier la rentabilité pour les producteurs d'une lutte chimique, la poursuite d'une enquête technique sur la production des céréales. 158 nouveaux producteurs sont venus s'ajouter, dans cette banque de données, aux 426 ayant déjà fait l'objet d'études de leurs systèmes de production en 1981. En retour des services rendus par les agriculteurs pour l'établissement, l'entretien de la récolte des parcelles, des subventions se chiffrant par 25 539,50 $ leur ont été versées.

De plus, chaque producteur a reçu en fin de saison le profil de son système de culture avec toutes les données recueillies dans le courant de la saison et des explications sur les résultats obtenus. Ces enquêtes techniques qui ont pris fin en 1981 dans la plupart des régions, vont faire l'objet d'analyses en vue d'accroître les connaissances sur les points faibles et les points forts des producteurs dans la gestion de cette production et donner des outils permettant de mieux expliquer et de mieux prédire les rendements obtenus.

Au cours de l'année 1981, les subventions accordées à l'achat d'équipements spécialisés pour la récolte et à l'entreposage des grains à la ferme ont permis d'améliorer la situation comme le montrent les chiffres suivants:

A – Équipements de récolte

Bénéficiaires:	406
Moissonneuses:	406
Subventions:	1 596 055 $

B — Entreposage des grains

Bénéficiaires:	1 217
Silos d'entreposage:	1 221
Systèmes d'aération:	91
Cribs à maïs:	87
Subventions:	2 433 353 $

La fusariose du blé

La fusariose est la maladie du blé la plus importante au Québec. Des travaux portant sur la résistance du blé à cette maladie et la vulnérabilité de certaines variétés se sont poursuivis en 1981-1982 à la Station de recherche agricole de Saint-Hyacinthe.

Il est apparu que le cultivar Casavant est moins sensible à la fusariose que les cultivars Glenlea, Opal, Concorde et Laval-19. D'autre part, l'examen en pépinière de 36 cultivars, provenant de la Collection internationale de blé, a permis d'en identifier plusieurs comme hautement résistants à la fusariose. Enfin, par l'hybridation de ces cultivars et l'étude des premières descendances, la possibilité d'améliorer la résistance à la fusariose du blé cultivé au Québec a été précisée et devrait permettre une meilleure orientation des travaux faits en ce sens.

Maïs-grain

Dans le cas du maïs-grain, on a mis l'accent:

1 – Sur le comportement de différents hybrides dans des régions qui sont à la limite des zones d'adaptation. On a ainsi planté des parcelles d'un hectare avec certains hybrides hâtifs, recommandés par le Conseil des productions végétales, et on a observé leur croissance. On a proposé les meilleurs hybrides aux agriculteurs du milieu lors des visites organisées. Sept producteurs ont ensemencé les grandes parcelles et observé toutes les recommandations. En retour, des subventions de l'ordre de 620 $ ont été versées selon le nombre de parcelles.

2 – Sur l'évaluation des dégâts et des pertes de rendement provoqués par les parasites du maïs sur les hybrides recommandés ou en voie de l'être. Ces travaux réalisés avec la collaboration du personnel de la Station d'Agriculture Canada à Saint-Jean, ont porté sur 29 hybrides. Des contaminations artificielles de fusariose (8 000 curedents) de kabatielloses (24 000 implants) et de pyrales (14 000 masses d'oeufs) ont été réalisées. Les résultats visant à mieux éclairer les agriculteurs, dans le choix de leurs variétés, sont publiés dans le feuillet de recommandations.

3 – Sur le programme d'amélioration du maïs à la Station de Saint-Jean visant à créer des lignées précoces et résistantes à la fusariose, la kabatiellose et la pyrale.

Betterave sucrière

L'aide financière consentie aux producteurs de betterave pour les inciter à augmenter les superficies consacrées à cette production a permis à treize bénéficiaires de se procurer soit un semoir, soit un sarcleur ou une récolteuse. Les subventions versées ont atteint 99 423 $.

Conservation des fourrages

L'aide financière apportée à l'achat de séchoirs à foin et de silos à fourrage a permis d'améliorer d'une façon importante la qualité des fourrages et les capacités d'entreposage. Ainsi, en 1981, dans les 12 régions agricoles, 677 producteurs ont pu doter leurs fermes de 304 séchoirs à foin, de 42 silos horizontaux et de 357 silos verticaux. Le montant total de la subvention a atteint 1 775 657 $.

Mil ou Récolte des prés

Le mil est la graminée fourragère la plus cultivée sur les fermes du Québec, mais la production de semences certifiées ne représente que 5% des semences requises annuellement. En tenant compte de ce marché potentiel important, un projet-pilote pour mettre au point un système de culture adapté à cette production a été mis en place en 1979. Les résultats obtenus depuis trois ans confirment la possibilité d'obtenir des rendements supérieurs à 400 kg/ha. Le principal facteur de production mis en évi-

dence est la nécessité d'une fumure azotée. Le projet actuel entre dans une deuxième phase en 1982 et il va se poursuivre en collaboration étroite avec Agriculture Canada.

Afin de favoriser l'implantation de 400 hectares de mil destiné à produire une semence pédigrée dans la région du Nord-Ouest du Québec et le développement d'entreprises destinées au conditionnement des semences pédigrées, on a consenti l'aide suivante:

A – Semence de mil en région 09:
Bénéficiaires: 8
Subvention: 37 594 $

B – Entreprises de conditionnement:
Bénéficiaires: 6
Subvention: 203 337 $

Semences pédigrées

Pour accélérer l'intensification des cultures céréalières et fourragères, la Division des grandes cultures a participé aux efforts de promotion de l'Association des producteurs de semences en faveur des semences pédigrées. Elle a aussi négocié le protocole d'entente intervenu entre l'association devenue Syndicat des producteurs de semences pédigrées et l'Association canadienne. Cette entente assure au syndicat les mêmes droits et privilèges qui avaient été consentis à l'association. Les superficies soumises à l'inspection en 1981 ont dépassé les 14 000 hectares (34 362 acres) et impliquaient 367 producteurs. Ces succès sont dus aux efforts des producteurs et à l'aide reçue pour améliorer les outils de récolte et les facilités d'entreposage.

Lin à filasse

Cette culture abandonnée après la deuxième guerre connaît un regain d'intérêt. Pour répondre à cette demande, on a importé de la Pologne des variétés de lin à filasse. Elles ont été mises à l'essai à Deschambault et chez quelques producteurs de la région de Québec. Les variétés se sont bien implantées, leur croissance a été normale et les plants ont atteint une hauteur qui correspond aux normes exigées par l'industrie des textiles. Les observations et les données techniques sont encore fragmentaires et il faut poursuivre les travaux.

Horticulture

Le nombre des cultures légumières, fruitières et ornementales est fort élevé et malheureusement, seules les cultures qui ont un impact économique important ont pu être considérées. C'est ainsi que les pommes de terre de semences et les cultures abritées ont été au centre des préoccupations de la division.

Elle a aussi accordé beaucoup d'intérêt aux crucifères, aux asperges, aux fraisiers, aux framboisiers, aux bleuets nains, aux pommiers et aux plantes aromatiques.

La division a réalisé trois projets de démonstration dans le cadre du Salon international de l'agriculture et de l'alimentation, du Pavillon du Québec à l'île Notre-Dame et de l'Expo-Québec.

Pommes de terre de semences

Le Centre de multiplication des plants de pommes de terre de Manicouagan a poursuivi ses travaux sur les semences de base et l'évaluation de l'état sanitaire des tubercules produits par les agriculteurs multiplicateurs.

En 1981, le centre a fourni aux multiplicateurs 11 variétés de catégories Élite I et II, soit 3 987 sacs de 34 kg.

Ces semences ont été réparties entre la plupart des 119 producteurs du Bas-Saint-Laurent et une superficie de 1 137,5 hectares a ainsi été plantée. Quant au centre, il a mis en terre en 1981, 27 variétés et lignées. De plus, 16 cultivars sont maintenus dans une banque de conservation.

Le centre a poursuivi en même temps ses cultures en chambre de croissance. Au cours des 12 derniers mois, il a obtenu 7 récoltes de petits tubercules qui ont servi aux plantations de mai 1982.

Le centre s'est aussi préoccupé de l'état sanitaire des tubercules produits dans le Bas-Saint-Laurent. En étroite collaboration avec cette région et le bureau de certification, le centre s'est assuré que les échantillons étaient prélevés et que les diverses étapes étaient respectées.

Les déterminations faites à Homestead, en Floride, ont révélé que la qualité des semences produites par les multiplicateurs continuait à s'améliorer surtout en ce qui a trait aux maladies à virus dont l'incidence est devenue insignifiante.

Ces vérifications de l'état sanitaire des tubercules faites en plein champ en Floride continuent à confirmer l'efficacité du programme de multiplication poursuivi au Québec.

Dès que les résultats ont été connus, on a dressé une liste de variétés et des champs certifiés. Cette liste fut distribuée aux acheteurs afin qu'ils sachent où se procurer ces variétés.

Asperges

Le programme visant à intensifier la culture des asperges a été poursuivi en 1981. Il a été élargi à toutes les régions intéressées. 85 producteurs dans 9 régions ont adhéré au programme et on leur a versé des subventions totalisant 58 917 $. Les régions de L'Assomption et de Trois-Rivières demeurent les plus impliquées avec 47 producteurs et la région de Québec a manifesté un grand intérêt avec 23 bénéficiaires.

La production de griffes d'asperges à partir de variétés développées par l'Institut national de recherches agronomiques de France a été encouragée, en vue d'évalue, la performance de ces variétés en milieu québécois.

Crucifères

L'effort entrepris en 1979 pour développer la production de trois crucifères selon les exigences des transformateurs a été poursuivi en 1981. Dans six régions agricoles, dix producteurs ont participé activement à l'évaluation des variétés de choux-fleurs, de brocolis et de choux de Bruxelles. Une subvention totale de 7 875 $ leur a été versée en guise de compensation pour la réalisation des travaux.

Les résultats obtenus ont déjà permis la mise en place d'un système de production de crucifères bien articulé selon les exigences des conserveries.

Tomates

La relance de la culture des tomates peut être accélérée par la récolte mécanique. En 1981, chez seize producteurs de tomates, on a procédé à la récolte à l'aide d'une récolteuse mécanique. En retour de l'aide technique reçue, on leur a versé une somme totale de 17 010 $. Cette intervention a démontré la possibilité de récolter rapidement et efficacement les variétés de tomates que l'on destine au jus.

Gourgane

Dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'intensification de la culture de la gourgane devrait être encouragée par la mise au point d'une récolteuse. Déjà une entreprise locale s'est procuré un appareil puissant et elle est à l'adapter à la récolte des gourganes. Une aide financière de 4 900 $ a été consentie et les premiers résultats sont prometteurs.

Pommiers

Au cours de 1981, dans les cinq régions agricoles productrices de pommes, 58 pomiculteurs se sont prévalus de l'aide de l'État. Ainsi, on leur a versé 137 737 $ et c'est la région de Saint-Hyacinthe qui en a bénéficié le plus, soit 107 708 $ versés à 41 producteurs.

Une période de dégel survenu en février 1981 a causé des dommages qui ont fait l'objet d'une évaluation poussée en 1981. Plus de 256 000 arbres ont été détruits et ont dû être arrachés.

Une enquête maison a permis de démontrer l'existence de petits vergers, un peu partout au Québec, où l'on cultive, depuis des décennies, des cerisiers, des pruniers et des poiriers. Tous ces arbres sont encore en bonne santé et habituellement en production. Cependant, la production de ces fruits n'est pas organisée, l'amélioration des espèces n'a pas été poursuivie et pourtant les entreprises de transformation en importent de plus en plus.

Rhubarbe

La culture de la rhubarbe soit être intensifiée au Québec car la demande est en croissance. En collaboration avec deux régions, on a donc importé des racines et on les a confiées à des producteurs désireux de développer cette production. On leur a versé une subvention totale de 15 312 $, soit 50% des coûts d'implantation et d'entretien. Les premiers résultats sont déjà prometteurs.

Bleuet nain

Le programme destiné à intensifier la production du bleuet nain dans les deux régions de l'Abitibi et du Saguenay-Lac-Saint-Jean a été maintenu en 1981.

Toutes les bleuetières en location ont reçu en subvention pour des travaux de brûlage, de fertilisation, de fauchage, de désherbage et de pollinisation, une somme totale de 234 765 $.

Quant à l'établissement de plants de bleuets nains à partir de boutures, il fait l'objet de travaux particuliers et on en est aux premières observations.

Pour que des bleuetières familiales puissent être aménagées et développées, des subventions ont été accordées à 8 producteurs agricoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean, au montant de 19 655 $.

Fraisiers et framboisiers

Pour que les producteurs de petits fruits continuent à avoir accès à des plants sains et productifs, on a poursuivi, chez des producteurs spécialisés, la multiplication des variétés adaptées et qui sont conformes aux exigences des marchés. Plus de 9 000 000 de plants de fraisiers provenant de 6 variétés ont été offerts aux acheteurs, de même que 500 000 plants de framboisiers.

Ces millions de plants ont été produits par des experts et l'état sanitaire des plants a fait l'objet de plusieurs inspections. Cette façon de procéder a permis d'améliorer la qualité des fruits et d'élargir le marché.

Plantes aromatiques

Les observations et les données recueillies en 1981 sur les plantes aromatiques confirment les possibilités de plusieurs espèces à produire en qualité et en quantité des feuilles, des graines et des racines que le marché des plantes aromatiques et condimentaires recherche déjà.

Chez deux producteurs, des plantations ont été faites et les récoltes furent pesées et analysées. Les cultures de menthe, de persil, de sarriette et d'aneth se sont bien développées et leur production était de qualité.

Quant aux plantes indigènes, certaines pourraient fournir des huiles essentielles. C'est le cas de la tanaisie vulgaire qui a fait l'objet de cueillette et d'analyse chimique.

On sait que cette plante abonde dans la région de Québec et du Bas-Saint-Laurent.

Cultures abritées

Des cultures de concombre, de piment, de brocoli, de chou-fleur, de radis et de tomate ont été poursuivies, soit sous serre, soit sous tunnel en vue de mesurer le comportement des variétés, leur performance à haute densité ou encore leur rendement en fonction de diverses fumures. Les résultats de tous ces travaux ont été transmis aux serriculteurs lors de rencontres nombreuses et ont paru dans le bulletin mensuel du centre.

Quant aux cultures ornementales, ce sont les Kalanchoe et les begonias Rieger qui ont fait l'objet de travaux de mise au point. On voulait observer leur croissance sous serre dans des contenants de dimensions différentes.

Ce sont les 2 CETA, ou centres d'études des techniques agricoles, qui ont facilité la formation et le perfectionnement des 65 serriculteurs. Ce projet-pilote s'est terminé avec l'année 1981. Il a permis à 30 producteurs du sud de Montréal et à 35 autres du nord de Montréal de bénéficier à toutes les deux semaines des services d'experts et ainsi d'améliorer ou de développer de meilleures techniques ou de nouvelles cultures ou encore la régie elle-même de l'entreprise.

Les autres serriculteurs ont eu aussi accès aux services techniques offerts par le centre. Ainsi, le centre a accueilli des centaines de producteurs à la recherche d'informations, il a organisé des voyages d'études pour les serriculteurs et il a rédigé des dossiers techniques qu'il a publiés dans son bulletin mensuel.

Les facilités actuelles du centre ne suffisent plus à la demande et les problèmes de croissance font l'objet de grandes préoccupations.

Pour accélérer le développement des cultures sous serres, on a proposé deux programmes destinés à réduire les coûts de l'énergie. D'abord, on a offert une aide financière à ceux qui isoleraient la partie nord de leurs serres. En 1981, 49 producteurs ont bénéficié de subventions qui se sont chiffrées par 165 417 $.

Ensuite, on a proposé une subvention à ceux qui utiliseraient des combustibles qui ne sont pas courants, comme le bois ou l'huile usée ou autres et ainsi, 71 bénéficiaires ont obtenu 832 635 $ en subventions directes représentant 50% des investissements et des frais engagés.

Résidus forestiers

Les exigences des cultures horticoles pour la matière organique sont bien connues. Cependant, la valeur des résidus forestiers comme amendement organique n'a pas encore fait l'objet de travaux assez poussés avec l'ensemble des cultures horticoles. Malgré tout, les observations et les données recueillies chez des producteurs de la Rive-Sud ont indiqué que des apports de copeaux forestiers imbibés de purin de porcs appliqué en fin de saison et incorporé à des sols pauvres en matière organique, avaient permis, l'année suivante, d'augmenter la production des pommes de terre et de céréales d'une façon très sensible. Par contre, des apports semblables ont permis l'établissement d'une fraisière et surtout l'augmentation de la récolte l'année suivante.

Agriculture écologique

Sans endosser toutes les théories en faveur d'une agriculture moins chimique, on a cru utile de proposer un programme pour recueillir des données sur un nombre limité de fermes qui pratiquent sérieusement une agriculture sans apport de fertilisants et d'herbicides chimiques. Ce projet a été mis en route au cours de l'année 1981 et ne touche que onze exploitations bien représentatives des diverses productions agricoles.

Apiculture

Des études sur l'hivernage en caveau ont permis d'établir des conditions optimales en ce qui a trait à l'humidité, la ventilation, etc.

En collaboration avec la Faculté de l'agriculture et de l'alimentation de l'université Laval, on a démontré l'efficacité d'un homogénéisateur à couteaux multiples, Urschel Comibrol, pour la production de miel crémeux à partir d'un miel de trèfle qui a cristallisé naturellement.

Une formule de substitut de pollen a été établie par la division et lorsque ce substitut est administré à des ruches de 10 000 abeilles à la sortie du caveau, il donne un accroissement de population de 7 000 abeilles au début de la miellée de légumineuses, soit 38 000 abeilles en regard de 31 000.

L'administration de substitut de pollen à des ruches placées près des champs de maïs pendant l'arrosage de furadan contre la pyrale n'a pas réduit le taux de mortalité des abeilles.

L'étude de certains facteurs dans le système double-reine a démontré l'importance de l'étanchéité du système et de la période d'orphelinage.

Une étude, en collaboration avec le Laboratoire d'expertises et d'analyses alimentaires, sur l'identification et la répartition des bactéries qu'hébergent les trèfles d'alsike et blancs a démontré que ces plantes mellifères ne servent pas de véhicule dans la transmission des maladies bactériologiques du couvain.

Diffusion et vulgarisation

La division produit un rapport technique annuel qu'elle présente à la réunion annuelle des professionnels en apiculture du Canada. Une version vulgarisée est diffusée dans les lettres circulaires envoyées aux producteurs ainsi que dans les journaux et les émissions radiophoniques agricoles.

La division a organisé quatre journées apicoles à chacun de ses deux centres apicoles et l'assistance totale a dépassé 600 producteurs. Plus de 800 visiteurs ont été accueillis à l'un des deux centres. La division a effectué le jugement des produits de la ruche de sept expositions. Elle a participé à Expo-Québec, au Salon international de l'agriculture et de l'alimentation de Montréal, et à une émission de « Nourrir le Québec ».

La division a présenté deux communications scientifiques au Symposium international sur la loque européenne. Les membres de son personnel ont participé aux journées d'information de six associations d'apiculteurs et aux journées de la Fédération des associations apicoles du Québec. Le personnel a effectué plus de 1 200 visites aux producteurs.

Trente-sept inspecteurs ont inspecté 20 027 ruches. On a détruit les abeilles et les rayons des chambres à couvain de 444 ruches atteintes de loque américaine. Seulement 38 ruches présentaient des symptômes de loque européenne. La division a procédé à la désinfection de 7 255 ruches.

Cours apicoles

De concert avec le ministère de l'Éducation, la division a offert trois cours d'apiculture auxquels plus de 1 000 personnes ont assisté.

Acériculture

En acériculture, l'introduction de la méthode de concentration partielle de la sève d'érable par osmose inversée représente le principal champ d'investigation. Cette technique présente en effet l'avantage de réduire significativement la quantité et le coût de l'énergie requise pour la fabrication du sirop d'érable. On a également entrepris différents projets destinés à évaluer et à corriger s'il y a lieu la régie d'une érablière utilisant cette technologie de façon à, sinon améliorer, du moins maintenir les caractéristiques organoleptiques des produits de l'érable.

Plus de 60 producteurs répartis dans l'ensemble des régions agricoles ont ainsi bénéficié de l'expertise technique du personnel de la division. Celle-ci a également collaboré à l'animation de 14 journées d'information en acériculture par des conférences et des démonstrations de fabricateurs des produits dérivés du sirop d'érable. En septembre, une journée d'information provinciale ayant pour thème l'osmose inversée, réunissait plus de 800 producteurs à l'aréna de Victoriaville.

L'essentiel des communications avec les producteurs passe cependant par le centre acéricole de Victoriaville. Encore cette année, plus de 625 producteurs y sont venus chercher des avis et des conseils afin d'améliorer leur technique de production.

SERVICES VÉTÉRINAIRES

Les secteurs d'activités sous la responsabilité des Services vétérinaires sont les suivants :

a) le programme d'Assurance-santé animale contributoire (A.S.A.C.);
b) les programmes spéciaux d'hygiène animale et d'aide aux éleveurs;
c) la médecine préventive;
d) les laboratoires de pathologie animale.

Le programme d'assurance-santé animale contributoire (A.S.A.C.)

Ce programme vise à rendre plus accessibles à l'éleveur les soins vétérinaires:

1) en assurant des taux uniformes d'interventions vétérinaires par le biais d'une contribution directe du ministère pour les actes médicaux posés par les praticiens et ce, quel que soit l'éloignement des éleveurs;
2) en offrant aux producteurs des prix avantageux pour l'achat de médicaments recommandés par un professionnel de la santé animale, plutôt qu'en laissant libre cours à l'emploi irrationnel des produits souvent coûteux, voire inutiles ou dangereux, offerts sur un marché incontrôlé.

Le tableau qui suit indique les variations observées comparativement à l'année précédente (1980-1981):

	1980-1981	1981-1982	Pourcentage d'augmentation
Budget	6 863 300 $	9 630 000 $	40,3%
Coût au ministère	9 350 781,66 $	10 988 931,17 $	17,5%
Nombre de réclamations	530 938	573 300	8,0%
Nombre de vétérinaires participants	309	329	6,5%

Pour l'application de ce programme, une nouvelle entente a été signée avec l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec; cette entente, qui doit entrer en vigueur le 1er mai 1982, expirera le 31 décembre 1982.

Programmes spéciaux d'hygiène animale et d'aide aux éleveurs

Indemnisation pour les pertes de bovins, d'ovins ou de caprins

Selon les dispositions de ce programme, le ministère compense financièrement les producteurs agricoles qui subissent d'importantes pertes d'animaux attribuables à certaines maladies spécifiques qui entraînent la mort de ces bêtes ou obligent leur propriétaire à les faire abattre.

L'assistance financière offerte aide les agriculteurs bénéficiaires à réorganiser leur troupeau.

Les compensations versées à 48 bénéficiaires se sont chiffrées par 394 987,81 $, alors qu'un budget de 255 000 $ avait été prévu pour le soutien de ce programme. En 1980-1981, les compensations versées à 84 éleveurs s'étaient élevées à 592 483,70 $.

Indemnisation pour les pertes d'animaux morts de la rage

En vertu de ce programme conjoint avec le gouvernement du Canada, le ministère accorde une compensation financière aux agriculteurs qui subissent des pertes d'animaux à cause de la rage.

Les sommes allouées pour chaque tête de bétail, et selon les espèces, sont les suivantes:

Bovins	1 000 $
Équins	500 $
Ovins, caprins et porcins	200 $

Le budget de 5 000 $ prévu pour les années 1980-1981 et 1981-1982 s'est révélé suffisant. Le total des compensations versées fût de 3 750 $ et 2 000 $ respectivement; dans le même ordre, le nombre d'éleveurs compensés s'établissait à 8 et 3.

La part du Québec (60%) se chiffre par 1 200 $ pour l'année écoulée; celle du gouvernement fédéral (40%) atteint 800 $.

Vaccination contre le distemper, le botulisme et l'entérite infectieuse du vison

Dans le but de réduire les pertes causées par certaines maladies auxquelles les visons sont particulièrement exposés, le ministère accorde aux éleveurs une aide pour défrayer le coût de la vaccination contre le distemper, le botulisme et l'entérite infectieuse.

Le coût du vaccin est remboursé par l'éleveur; le ministère défraie les honoraires des médecins vétérinaires praticiens.

Le bref tableau comparatif qui suit indique la progression observée au cours de l'année écoulée.

	1980-1981	1981-1982	Pourcentage d'augmentation
Budget original	30 700 $	62 800 $	104,56%
Dépense engagée pour honoraires aux praticiens	62 855 $	105 189 $	67,35%
Nombre d'élevages rapportés	133	188	41,35%
Nombre de têtes vaccinées	302 603	410 682	35,72%

Il faut préciser que ces honoraires aux praticiens tiennent compte de deux périodes distinctes de vaccination:

a) celle d'été, comprenant en principe la totalité des sujets dans les élevages au cours de la période de croissance des visonneaux;

b) la seconde, qui a lieu au cours de l'hiver, soit après l'écorchage et la mise sur le marché des peaux, vise seulement les reproducteurs qui ont été sélectionnés et qui requièrent un vaccin de rappel contre le distemper.

La médecine préventive

Hygiène animale générale

La prévention des maladies chez les animaux de la ferme occupe une place importante parmi les priorités des Services vétérinaires.

Les activités des trente-cinq médecins vétérinaires ont été accentuées, donnant lieu à 202 réunions d'information et 6 330 visites à la ferme pour aider les producteurs dans l'orientation de leur plan de régie.

En outre, un total de 188 articles furent publiés pour maintenir les contacts et vulgariser l'enseignement.

Assistance à l'industrie porcine

En raison de l'importance des capitaux engagés dans les élevages porcins et de la forte concentration de ces derniers, nécessitant une surveillance vigilante à cause de !a proximité des sujets et des dangers accrus de contamination, un groupe de médecins vétérinaires expérimentés ont assumé la responsabilité de seconder les propriétaires de porcs de race dans l'application d'un programme approprié de prophylaxie des maladies porcines.

Cinq médecins vétérinaires conseillers, aidés par plusieurs collègues compétents, ont effectué 590 visites chez 110 élevages porcins de race.

De plus, la même équipe a visité 345 élevages de race ou hybrides, particulièrement pour le contrôle de la pleuro-pneumonie à « Haemophilus pleuropneumoniae ».

Les laboratoires de pathologie animale

Les services de pathologie animale en laboratoire comportent la nécropsie des mammifères, des oiseaux et des poissons et des analyses pertinentes au diagnostic des maladies animales. Ces analyses s'effectuent sur les tissus et liquides pathologiques, ainsi que sur le matériel issu de l'environnement des animaux malades. En corollaire, l'équipe des laboratoires poursuit des travaux de développement technologique de la pathologie et des enquêtes épizootiologiques; elle produit d'autre part des expertises, des communications scientifiques et des activités de vulgarisation en matière de santé animale.

Les travaux effectués dans les laboratoires de pathologie animale aident à l'établissement des diagnostics des maladies animales. Ils contribuent, d'autre part, au dépistage et au contrôle des zoonoses, à l'application des règlements de l'hygiène publique et à l'amélioration sanitaire et économique de l'élevage.

Le service dirige un réseau de sept laboratoires répartis à Sainte-Foy, Saint-Hyacinthe, Rock Forest, L'Assomption, Nicolet, Rimouski et Alma et un Centre de recherches en virodiagnostic vétérinaire intégré à l'Institut Armand-Frappier de Ville de Laval.

Ces laboratoires ont parfois recours à la collaboration du laboratoire d'expertises et d'analyses alimentaires de Sainte-Foy et des laboratoires régionaux de chimie pour l'exécution de certaines analyses chimiques qui complètent les travaux de diagnostic. Le laboratoire de Saint-Hyacinthe effectue partiellement ses travaux en collaboration avec la Faculté vétérinaire de l'Université de Montréal où s'effectuent l'enseignement et des travaux de recherche en pathologie animale.

Pathologie

Comparativement à l'année précédente, les travaux de nécropsie et d'analyses de pathologie animale ont augmenté respectivement de 6,2% et 2,5% dans l'ensemble des sept laboratoires, comme le mentionne le tableau qui suit:

	1980-1981	1981-1982	% d'augmentation
Nécropsies	14 730	15 642	6,2
Analyses de pathologie animale	709 843	727 684	2,5

Virologie

En sus des travaux de diagnostic effectués dans les laboratoires, le Centre de recherches en virodiagnostic vétérinaire a exécuté des analyses sérologiques et des isolements viraux.

Ces deux catégories de travaux ont connu des augmentations respectives de 17% et 11% comparativement à l'année précédente.

Analyses virologiques

	1980-1981	1981-1982	Augmentation
Sérologie	13 271	15 527	17%
Isolements viraux	1 201	1 333	11%

Le Centre de recherches en virodiagnostic a également pour mission de procéder à des développements technologiques et à la production des réactifs analytiques. Ainsi au cours de l'année, 13 projets de développements technologiques ont été poursuivis dont 8 ont été complétés. Ces projets concernaient les maladies des bovins, du porc et des volailles.

Toxicologie

Le Centre de toxicologie est le produit d'une collaboration des laboratoires de Sainte-Foy, du laboratoire d'expertises et d'analyses alimentaires et des laboratoires régionaux de chimie. Il a répondu à 510 demandes d'analyses toxicologiques impliquant les mycotoxines (46,4%), les métaux (26,1%), les pesticides (15,4%) et diverses analyses de composés organiques, les médicaments (1,7%), les produits industriels (1,7%), divers (8,7%).

Le centre s'est chargé de disséminer de l'information sous la forme de cours de recyclage (4), de conférences (2), de publications (4) et de rapports d'expertises documentés. Il a participé à des travaux de comités multidisciplinaires traitant de la contamination des aliments par les mycotoxines et les médicaments en agriculture en rapport avec la santé publique.

Revenus

Les services des laboratoires sont gratuits aux producteurs agricoles, chercheurs et services publics mais comportent des charges minimes pour les animaux de plaisance. Ces revenus ont totalisé 30 172 $ en 1981-1982 alors qu'ils étaient de 20 051 $ au cours de l'exercice 1980-1981.

Élément 3.2

Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux

Génie

Principales activités de la Direction générale du génie dans le cadre de l'application du programme Sol Plus :

Aménagement des cours d'eau municipaux

La direction générale a procédé à l'aménagement de 393 réseaux de cours d'eau municipaux. Les travaux d'excavation ont porté sur une longueur de 996,2 kilomètres pour 2 675 726 mètres ^{3} de matériaux excavés, suivis par des travaux de régalage des déblais sur 446 réseaux pour une longueur de 1 199,6 kilomètres et 3 547 084 mètres ^{3} de matériaux régalés.

La direction a reçu les appels d'offres de service des entrepreneurs spécialisés en travaux agricoles, soit 1 078 en travaux mécanisés et 29 en drainage souterrain.

La direction, après inspection, a qualifié 2 425 unités (bouteurs, chargeurs, excavatrices, niveleuses et autres) utilisées pour les améliorations foncières et 49 poseuses à outil taupe utilisées pour la pose de drain souterrain.

Hydraulique agricole, machinisme et constructions rurales

Par l'intermédiaire des conseillers régionaux en génie, la direction offre aux agriculteurs un éventail complet de plans de bâtiments destinés au logement des animaux, de structures pour l'entreposage des récoltes et des fumiers ainsi qu'un service complet d'hydraulique agricole.

Par suite des essais réalisés aux champs, la direction prépare et publie des bulletins traitant des choix, de l'utilisation et de l'entretien des divers équipements agricoles utilisés au Québec.

Avec le concours du médiateur des plaintes, la direction dirige et anime le Comité consultatif en machinisme agricole, lequel a pour but d'assurer aux agriculteurs le meilleur service dans ce domaine. Le comité s'assure de la collaboration de tous les intervenants impliqués dans le domaine (agriculteurs, fournisseurs, concessionnaires, etc. . .) et applique des programmes pertinents comme le programme d'accréditation des concessionnaires et des fournisseurs.

Au début de l'année 1981-1982, la direction s'est vue confier la responsabilité du service de la cartographie du ministère.

Finalement, la direction a acquis et pris livraison d'un mini-ordinateur et s'est engagée dans la mise au point d'une procédure de transfert technologique auprès des ingénieurs en régions.

60 projets de recherche et développement ou de mise au point technique ont été réalisés ou entrepris au cours de l'année. 26 plans généraux ont été conçus, publiés et inclus aux catalogues de plans. La direction a conçu et mis au point une nouvelle représentation sur carte hydrologique des cours d'eau projetés et exécutés ainsi que des travaux de drainage souterrain réalisés. 22 feuillets explicatifs accompagnant les plans d'ingénieurs ont été réalisés. 10 brochures furent produites au cours de l'année. Une vingtaine de conférences techniques et une vingtaine de cours ont été présentés dans les régions par les ingénieurs de la direction.

La direction a été responsable de l'assistance aux ingénieurs du ministère en région pour l'application technique du programme « Sol Plus », du transport de la pierre à chaux agricole ainsi que pour l'établissement du programme d'aide à la création des centres régionaux de grains et d'aide aux établissements de semence Pedigree et de céréales à paille.

La direction, par l'entremise du Comité consultatif en machinisme agricole, a procédé au renouvellement de 160 certificats pour les concessionnaires en équipements et bâtiments de ferme. Le comité a procédé à l'accréditation de 42 nouveaux concessionnaires de bâtiments de ferme, trois nouveaux fournisseurs et 21 nouvelles marques de produits. Par contre, le comité a annulé, pour diverses raisons, l'accréditation de 38 concessionnaires, 8 marques de produits et trois fournisseurs.

La direction s'occupe de l'application du programme d'accréditation qui rejoint plus de 500 concessionnaires, 72 fournisseurs et 275 marques diverses de produits.

88 plaintes d'agriculteurs ont été retenues par le médiateur de plaintes en machinisme agricole, dont 80% ont été réglées à la satisfaction de l'agriculteur. Le médiateur a répondu à plus de 500 demandes d'information de la part des agriculteurs.

Élément 3.3

Soutien de l'emploi agricole

Cet élément de programme vise à mettre en place une politique de main-d'oeuvre agricole pour résoudre des problèmes que l'on rencontre dans le secteur agricole.

On trouvera à la page 40 la liste des programmes relatifs au soutien de l'emploi agricole, de même que le nombre de bénéficiaires et les montants versés.

Élément 3.4:

Administration et services régionaux

Cet élément de programme vise à développer des ressources en fonction du potentiel agricole des douze régions et à coordonner les services agricoles requis par les exploitations de ferme.

Cette unité administrative se divise en douze bureaux régionaux qui dirigent et coordonnent l'action de 80 bureaux de renseignements répartis sur l'ensemble du territoire québécois. Le personnel fournit l'encadrement technique et administratif aux producteurs agricoles en vulgarisant les techniques de pointe visant à mettre en valeur le sol, les productions animales et végétales. De plus, cette unité dirige quatre laboratoires régionaux qui effectuent différentes analyses de sols ou d'aliments pour bestiaux pour le profit des agriculteurs. Ces laboratoires sont situés à Rimouski, Alma, Nicolet et Rock Forest.

Au cours de l'année 1981-1982, le personnel, en plus de fournir les services de vulgarisation, a diffusé et appliqué les nombreux programmes agricoles nationaux et régionaux qui permettent aux agriculteurs de bénéficier d'aide financière pour la réalisation de projets ou recevoir une aide technique spéciale en regard d'élevages ou de cultures spécialisées. À partir des résultats d'analyses des différents laboratoires régionaux le personnel technique effectue des recommandations précises d'amendements du sol ou élabore des programmes alimentaires pour les bestiaux.

Principaux programmes agricoles d'aide financière administrés en région

	Bénéficiaires	Montant (000,0)
Productions animales		
Hivernement des bovins de boucherie	3 186	3 551,3 $
Établissement de parquets d'engraissement	157	1 291,5 $
Développement d'ateliers vaches-veaux	598	2 393,8 $
Programme d'analyse de troupeaux laitiers	8 338	1 987,2 $
Amélioration de la qualité des chevaux	95	66,4 $
Productivité du secteur ovin	564	1 851,0 $
Amélioration génétique des élevages de porcs	115	283,5 $
Amélioration des lignées de dindons	10	35,2 $
Développement de la production piscicole	55	278,5 $
Modernisation des entreprises cunicoles	23	201,4 $
Autres	675	407,5 $
Productions végétales		
Consolidation des unités d'exploitation apicole	159	615,3 $
Modernisation du système de collecte de la sève d'érable	133	201,9 $
Réorientation de la production pomicole	58	137,7 $
Expansion de la production d'asperges	85	58,9 $
Développement de la betterave sucrière	13	99,4 $
Mise en valeur des terres en friche	167	367,7 $

Productions végétales (suite)		
Aide à l'entreposage des grains sur la ferme	1 217	2 433,4 $
Amélioration de la conservation des fourrages	677	1 775,7 $
Achats d'équipement spécialisé pour la récolte des grains	564	2 222,3 $
Isolation et utilisation de combustible non conventionnel dans les serres	71	998,1 $
Introduction de productions et techniques nouvelles	219	97,2 $
Autres	166	379,0 $
Amélioration foncière et assainissement des sols		
Transport de la pierre à chaux	3 941	1 637,8 $
Drainage souterrain	2 813	16 299,3 $
Travaux mécanisés	10 842	9 464,9 $
Aménagement d'étangs de ferme	48	28,6 $
Autres	222	123,3 $
Soutien de l'emploi agricole		
Création d'emplois pour les détenus	29	80,5 $
Création d'emplois pour les bénéficiaires d'aide sociale	448	639,1 $
Création d'emplois pour les étudiants	1 876	1 022,2 $
Déplacement d'ouvriers sur une base journalière	150	472,8 $
Autres	619	651,6 $
Programmes agricoles régionaux d'aide financière		
Région de l'Est du Québec	1 759	3 441,1 $
Région du Nord-Ouest	1 086	1 150,0 $
Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 194	1 079,8 $
Autres régions	135	384,4 $

PROGRAMME 5

Commercialisation des produits agro-alimentaires

Ce programme vise à promouvoir le développement du secteur secondaire agro-alimentaire, à développer des marchés intérieurs et extérieurs, de même qu'à assurer des prix équitables aux producteurs et des produits de qualité aux consommateurs.

Éléments de programme	Budget	Dépenses
5.1 Développement des entreprises de transformation	13 642 900 $	10 174 200 $
5.2 Développement des marchés	15 433 200 $	14 498 300 $
5.3 Contrôle de la qualité des produits	18 031 600 $	17 731 400 $
TOTAL	47 107 000 $	42 403 900 $

Effectifs du programme	1980-1981	1981-1982
Administrateurs et A C S	17	16
Professionnels	99	97
Agents de maîtrise (fonctionnaires)	23	22
Techniciens et assimilés	290	272
Employés de bureau et assimilés	63	57
Ouvriers	1	5
TOTAL	493	469

Élément 5.1 :

Développement des entreprises de transformation

Développement industriel

Consultation et aide financière aux entreprises

Ce service conseille les entreprises dans l'orientation de leur développement et planifie la croissance de divers secteurs alimentaires. Il administre des programmes d'aide financière à l'entreprise dans les secteurs des viandes, des céréales et des pêches.

Dans le ***secteur des viandes*** (programme de rationalisation du secteur des viandes) :

— 121 entreprises ont reçu des conseils de développement;
— 16 nouveaux projets ont été jugés recevables dans le cadre du programme et ont été étudiés;
— 9 projets industriels ont été analysés et une aide financière a été recommandée;
— 11 lettres d'offre de subvention ont été adressées à des entreprises (4 projets dans le secteur de l'abattage et 7 dans celui de la transformation);
— 32 entreprises ont complété leur projet pour des investissements de 10 996 029 $, des subventions de 2 731 806 $ et 118 emplois créés ou maintenus;
— 1 compensation à la désaffectation a été versée à un atelier d'abattage pour un montant de 3 835 $.

De plus, des avis sectoriels ont été fournis aux organismes suivants :

— 5 au ministère de l'Expansion industrielle régionale.
— 7 à l'Office de planification et de développement du Québec.
— 25 à la Société de développement industriel.

Dans le secteur des céréales, des meuneries, boulangeries et pâtisseries

Céréales : (programme d'aide à la création de centres régionaux de grains) :

19 entreprises ont reçu des conseils de développement.

2 projets ont été jugés recevables et ont été étudiés.

1 offre de subvention a été adressée à une entreprise pour des investissements de 128 556 $ et une subvention de 89 989 $.

10 entreprises ont complété leur projet représentant des investissements de 3 747 048 $ et ont reçu des subventions totalisant 2 998 439 $.

Programme d'aide aux établissements de semences pedigree de céréales à paille (terminé depuis le 31 décembre 1981) :

7 entreprises ont reçu des conseils de développement.

5 entreprises ont reçu 203 337 $ en solde de subvention pour des projets réalisés en majeure partie en 1980-81 au coût de 2 038 551 $.

Meuneries :

14 entreprises ont reçu des conseils de développement.

14 avis sectoriels ont été préparés pour différents organismes, concernant 10 entreprises.

Oléagineux :

7 entreprises ont reçu des conseils de développement.

4 avis sectoriels ont été préparés pour différents organismes, concernant 4 projets.

Minoteries :
5 entreprises ont reçu des conseils de développement.

Boulangeries :
4 entreprises ont reçu des conseils de développement.

11 avis sectoriels ont été préparés pour différents organismes, concernant 10 entreprises.

Dans le secteur des produits laitiers :
15 projets d'investissements ont été analysés.

6 projets d'investissements ont été réalisés et ont reçu une aide financière de 1 691 571 $ pour des investissements de 38 794 666 $.

Dans le secteur de la préparation des fruits et légumes
20 entreprises ont reçu des conseils de développement.

1 projet d'investissement de 170 100 $ a été analysé et une aide financière a été recommandée.

7 avis sectoriels ont été préparés pour différents organismes concernant 7 entreprises. Les investissements concernés étaient de 13 645 000 $.

2 entreprises ont reçu 199 450 $ en subvention.

Dans le secteur alimentaire divers et des boissons gazeuses
18 entreprises ont reçu des conseils de développement.

10 projets ont été analysés et de l'aide financière a été recommandée dans un projet. Il s'agit d'un investissement de 401 487 $ et d'une subvention potentielle de 60 223 $.

Une stratégie de dynamisation sectorielle a été préparée en vue d'établir un programme d'aide financière à la transformation des produits de l'érable.

Dans le secteur de la transformation du poisson
16 projets d'investissements ont été analysés.

4 offres d'aide financière ont été accordées à des entreprises pour des subventions totalisant 536 440 $ et 5 autres ont été recommandées pour une aide potentielle de 310 413 $.

4 entreprises ont reçu en 1981-1982, des subventions de 95 140 $.

Les entreprises de forme coopérative
Ce groupe est chargé de la surveillance des garanties accordées par le ministère. À cet effet, les états financiers intérimaires des entreprises jouissant d'une garantie du ministère ont été analysés régulièrement et le personnel a assisté à environ 40 assemblées de conseils d'administration de coopératives à titre d'observateur. Neuf autorisations de capitaliser ont été demandées et accordées pour un montant total d'immobilisations de 4 468 178 $.

12 entreprises ont reçu des conseils pour des projets d'investissements totalisant 1 949 748 $.

1 entreprise coopérative a reçu de l'aide financière représentant un montant de 3 950 $.

D'autres entreprises coopératives ont reçu des subventions et ont été incluses dans le secteur des produits laitiers.

Aide technologique aux entreprises
Le service prépare des avis sur les technologies de la transformation des aliments. Il analyse, avec les industriels, le cheminement des opérations de fabrication, l'agencement des locaux et des équipements. Il transmet aux entreprises les informations techniques qu'il connaît sur les services auxiliaires à la fabrication de façon à minimiser le coût de production et à faciliter l'application des normes gouvernementales.

Il intervient occasionnellement avec un support financier au développement et au transfert de technologie alimentaire. En 1981-1982, cinq entreprises ont reçu 90 347 $. Il collabore avec le Service de consultation et d'aide financière dans l'étude de la rentabilité des projets.

Le service a traité 153 dossiers d'entreprises, participé à l'élaboration de 28 dossiers spéciaux et préparé 38 avis sectoriels. Il a participé à 10 colloques reliés au développement industriel et à la technologie alimentaire. Il a contribué à l'avancement de travaux d'expertise et d'analyse dans 16 comités d'études.

Élément 5.2

Développement des marchés

Organismes et relève agricoles

Relève agricole
Cette division se tient en contact étroit avec les milieux de l'enseignement agricole et des producteurs agricoles afin d'y maintenir des liens de collaboration; c'est ainsi qu'elle collabore à une meilleure adaptation des programmes aux besoins de la relève et qu'elle contribue à sensibiliser les parents agriculteurs à l'importance d'une bonne formation professionnelle pour le fils ou la fille qui songe à prendre la relève. Des rencontres se sont effectuées avec les

enseignants agricoles de l'enseignement secondaire et collégial et des tables rondes ont eu lieu avec les producteurs agricoles de sorte que nombre d'activités de sensibilisation se déroulent ainsi dans les régions.

La division a collaboré cette année encore à l'organisation de stages de formation agricole dans l'Ouest canadien et à l'étranger, en particulier en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Danemark, grâce à l'organisme « International Agricultural Exchange Association ». En tout, 21 stagiaires ont vécu cette expérience unique de 6 à 8 mois dans une ferme, expérience tant culturelle, sociale que technique.

En outre, le nouveau programme de stages dans une ferme du Québec a entrepris sa 2e année de fonctionnement; ces stages s'adressent aux futurs (es) agriculteurs (trices) qui désirent poursuivre leur formation en effectuant un séjour de 4 mois et plus, dans une même ferme et dans une région autre que la leur. À la fin de mars, plus de 40 inscriptions étaient entrées; quelque 18 candidats effectueront leur stage.

En vue d'aider les futurs agriculteurs à préparer leur dossier d'établissement, et ainsi à prendre une décision éclairée quand vient le moment d'acheter une entreprise agricole, la division a publié un dossier type. Ce document est un complément au guide du dossier d'établissement publié antérieurement.

Des sessions de cours sur la gestion financière des exploitations de bovins de boucherie ont été données au personnel technique de 5 régions. Ces cours ont pour but de donner aux conseillers une méthode de travail pour aider le producteur dans la gestion financière de son entreprise.

Afin de faciliter le processus de la planification du transfert de ferme, 32 sessions sur les relations parents-fils-filles ont eu lieu cette année encore en région, réunissant environ 130 familles. Ces sessions se réalisent en collaboration avec les commissions scolaires et les conseillers agricoles et ont pour objectif d'amorcer un dialogue parents-fils-filles en rapport avec le transfert de la ferme pour en arriver à une entente qui favorise les deux parties.

Organismes agricoles

La division administre deux programmes agricoles dont l'un s'applique aux sociétés d'agriculture et organismes qui tiennent des expositions agricoles à travers le Québec et l'autre touche spécifiquement les activités agricoles organisées par les sociétés d'agriculture.

Interventions financières de la division des organismes agricoles		
Programme « Aide aux expositions agricoles »	**1980-1981**	**1981-1982**
Le coût pour l'année	388 488 $	429 535 $
Nombre d'expositions agricoles au Québec	33	35
Nombre d'éleveurs-exposants	1656	2 015
Programme « Aide aux activités agricoles des sociétés d'agriculture »		
Le coût pour l'année	348 261 $	356 759 $
Le nombre de sociétés participantes	63	66
Le nombre d'activités agricoles tenues annuellement	426	434
Aide aux immobilisations des expositions agricoles		
Le coût de cette mesure	187 295 $	20 600 $
Le nombre de sociétés bénéficiaires	7	2
Subventions statutaires aux sociétés d'agriculture, en vertu de cette loi		
Le coût annuel	55 464 $	56 416 $
Le nombre de sociétés bénéficiaires	65	66
Le nombre total de membres de sociétés d'agriculture	20 216	20 363
Subventions aux fédérations et cercles de fermières du Québec		
Le coût annuel	49 250 $	50 034 $
Le nombre total de fermières	74 514	75 933
Le nombre de cercles de fermières au Québec	854	863
Le nombre de fédérations de cercles de fermières au Québec	25	25
Subventions aux groupes « Quebec Women's Institute »		
Le coût annuel	5 000 $	5 000 $
Le nombre de membres	2 500	2 500
Subventions à des associations ou groupements agricoles divers		
Le coût annuel	58 601 $	139 911 $
Le nombre d'associations	18	20

Concours

Concours d'artisanat: concours collectif pour les associations féminines tels les Cercles de fermières, le Quebec Women's institute et les Tisserands créateurs de Québec, et concours individuel sur les arts domestiques, au terme duquel chaque année une artisane est couronnée.

Concours de l'Ordre du Mérite agricole: fondé en 1889, l'Ordre du Mérite agricole a pour but d'encourager les agriculteurs à améliorer leur entreprise et à en accroître la rentabilité. En 1981, 124 fermes se sont inscrites au concours.

Concours « Villes, villages et campagnes fleuris du Québec »: fondé en 1979, ce concours a pour buts de développer chez les Québécois le goût d'embellir leur milieu et de promouvoir le développement de l'horticulture ornementale au Québec.

En 1981, 389 municipalités ont participé à ce concours dont 295 villages (5 000 habitants et moins) et 94 villes.

Le village de Warwick et la ville de Saint-Léonard ont remporté le 1er prix national de leur catégorie.

Tableau des activités réalisées en région

Activités	Nombre de participants	Montants versés
Bloc relève : aspects humains	126	2 081 $
Cours intensifs :		
Techniques de production	225	1 325
Gestion et comptabilité	254	6 762
Sessions leadership	147	3 207
Sessions parents-fils-filles d'agriculteur	300	150
Sessions sur les problèmes fiscaux relatifs au transfert	861	745
Sessions sur la planification du transfert de la ferme	12	492
Sessions sur le dossier d'établissement	80	1 962
Agrotour	853	26 553
Projets pratiques d'acquisition d'expérience agricole	1 003	39 533
Autres :		
Informations	1 209	5 245
Journées régionales	198	2 600
Formations de groupe	28	136
Journal		2 414
TOTAL	5 296	93 205 $

Développement commercial

La Direction du développement commercial a participé à l'organisation de plusieurs salons et expositions afin de promouvoir les produits alimentaires du Québec : caravane « Nourrir le Québec », Salon international de l'agriculture et de l'alimentation, Salon de la Femme, Expo-Québec, Rest-Hôte, Rendez-vous et autres.

De nombreux contacts directs, pour des fins d'exportation, ont été établis tant au Québec que sur les marchés extérieurs. La présence d'un nouveau conseiller de la direction, en poste à la Délégation générale du Québec à Tokyo, a permis d'accroître le nombre de dossiers techniques et commerciaux d'exportation traités avec le Japon. Trois missions technico-commerciales d'acheteurs japonais sont venues au Québec.

Les produits végétaux frais

Les fraises et les framboises

La direction, à la suite de plusieurs rencontres dans diverses régions, a réalisé, en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles, une campagne de promotion de plus de 30 000 $ à l'échelle du Québec. Afin de stimuler la commercialisation de la récolte, des contacts journaliers ont été maintenus avec les représentants de différents médias durant toute la période de production.

De plus, le répertoire « Cueillez-les vous-mêmes » a été mis à jour et distribué à la clientèle intéressée.

Les bleuets

La direction a favorisé l'exportation des bleuets en développant des contacts entre les entreprises locales et étrangères intéressées à ce fruit et les producteurs-exportateurs locaux. Les efforts déployés ont contribué à assurer l'exportation de 10 000 000 de kg de bleuets surgelés tant sur les marchés européens qu'aux États-Unis.

Les légumes

La direction a publié des prévisions hebdomadaires d'approvisionnement sur les haricots frais jaunes et verts ainsi que sur les légumes d'été frais et prérefroidis suivants : le céleri, la laitue pommée, le maïs sucré et les oignons verts.

Elle a assuré la diffusion mensuelle des inventaires entreposés pour les légumes suivants : la betterave, la carotte, le chou, le chou chinois, l'oignon, le panais, le poireau et le rutabaga.

Elle a diffusé quotidiennement le prix des légumes transigés, tant sur le marché central métropolitain que sur les marchés de Boston, de New York et de Toronto. Elle a, de plus, instauré la diffusion du prix établi par le Comité de fixation de prix du plan conjoint de l'oignon.

Elle a recueilli des renseignements pertinents sur l'ensemble du secteur et a produit des bulletins périodiques d'information sur la situation et les perspectives de marché de chacun de ces légumes. Elle a mis à jour et publié un répertoire des établissements d'entreposage de légumes.

La direction a subventionné 41 projets pour l'implantation et la rénovation d'entrepôts ainsi que 67 projets pour l'achat et l'installation de nouveaux appareils destinés à améliorer le conditionnement et l'emballage des légumes. La réalisation de ces projets a nécessité des investissements totaux de la part

des bénéficiaires de l'ordre de 3 034 877,26 $ et une participation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de 1 071 392,61 $ (voir tableaux A, B, C et D). Elle a poursuivi ses efforts afin d'améliorer la mise sur le marché de légumes frais en offrant, entre autres, ses conseils aux producteurs pour les inciter à augmenter la superficie cultivée des légumes dont l'autosuffisance, en saison, n'était pas atteinte. La production des endives, entre autres, a augmenté de 100%, soit 453 600 kg de plus que l'an dernier.

La direction a apporté son aide financière et technique à la campagne de promotion de la Fédération des producteurs d'oignons du Québec de même qu'à celle de l'Association des jardiniers maraîchers de la région de Montréal. La campagne de promotion des oignons a nécessité un investissement total de 58 600 $; la direction a accordé une aide financière de 29 300 $ pour cette campagne. En outre, les subventions suivantes ont été consenties par la direction pour la promotion des endives et la réalisation du Festival des produits maraîchers du Québec:

27 200 $ (coût total de la campagne des endives: 54 500 $);

17 500 $ (coût total de la campagne des jardiniers maraîchers de la région de Montréal: 35 600 $).

Quant au secteur de la pomme de terre, la direction a incité l'Association des producteurs de plants de pommes de terre de l'Est du Québec à établir un comité de coordination de la production en vue de mieux répondre aux besoins du marché. Le but de ce comité est de renseigner les producteurs sur les variétés qui devraient être le plus en demande au cours des années à venir de sorte qu'ils soient en mesure d'adapter leur production de semences aux besoins des secteurs de la pomme de terre de table et de transformation. Ce comité les informe aussi sur les méthodes de conditionnement les plus susceptibles de favoriser la vente de leur produit auprès des producteurs de pommes de terre de consommation et de transformation.

Elle a réuni les producteurs de pommes de terre destinées aux usines de croustilles afin de leur assurer une meilleure part de cet important marché.

Elle a, de plus, pour favoriser la mise sur le marché des pommes de terre de table, incité les principaux acheteurs à accorder une plus grande part de leurs achats aux producteurs du Québec. Pour ce faire, des informations détaillées ont été données sur plus de 250 producteurs québécois aptes à répondre à leurs exigences et à leurs besoins.

La direction a accordé une aide financière de l'ordre de 57 500 $ aux producteurs pour la promotion des pommes de terre jardin et des pommes de terre lavées du Québec. Le coût total des 2 campagnes de promotion de l'an dernier s'est élevé à 130 000 $. De la publicité directe a été faite dans des périodiques spécialisés et des entrevues ont été réalisées dans le cadre de l'émission télévisée « Protégez-vous ». Plusieurs dégustations ont eu lieu lors de la tenue d'expositions ou de salons, notamment à Expo-Québec et au Salon international de l'agriculture et de l'alimentation.

Programme d'amélioration de la conservation des fruits et légumes

Nature de l'investissement	Nombre de projets réalisés	Investissements des producteurs	Participation du ministère
Prérefroidisseur à l'eau glacée	2	134 716,71 $	60 000,00 $
Machine à glace	2	73 000,00 $	30 000,00 $
Réservoir à glace	2	20 500,00 $	10 000,00 $
Boîte de camion isolée et réfrigérée	1 *	9 459,46 $	4 729,73 $
Tunnel à air forcé pour les fraises	2	9 651,65 $	4 825,82 $
TOTAL	8	247 327,82 $	109 555,55 $

*: Inscrit dans statistique 1980-1981.

Programme d'implantation de lignes de conditionnement et de calibrage qui innovent dans la mise sur le marché des légumes

Produits	Nombre de projets	Superficie/acres desservie	Investissement des producteurs	Participation du ministère
Brocoli	1	74	9 235,00 $	4 617,50 $
Céleri	1	42	78 282,40 $	35 000,00 $
Choux de Bruxelles	5	147	88 428,92 $	35 323,47 $
Endives	1	30	24 980,04 $	12 490,02 $
Épinards	1	50	49 804,00 $	24 902,00 $
Haricots	4	220	38 370,06 $	19 200,03 $
Oignon verts	2	144	49 773,84 $	18 725,33 $
Poireaux	1	10	6 236,00 $	3 119,00 $
Pommes de terre	2	1 415	369 086,99 $	84 817,69 $
Rutabagas	3	80	85 953,26 $	44 445,26 $
Zucchinis	(Inscrit dans statistique 1980-1981)			2 197,55 $
Tomates	32	172	323 478,19 $	156 406,74 $
Concombres		138		
Piments		136		
Concombres et Tomates de serre	3	—	66 826,66 $	30 117,50 $
TOTAL	58	2 658	1 190 457,36 $	471 362,09 $

Programme de rationalisation de l'entreposage des produits horticoles

A — Répartition des projets par produit

Produits	Nombre de projets réalisés	Capacité d'entreposage en m³ Implantation	Capacité d'entreposage en m³ Amélioration
Carottes	7	8 086	8 114
Choux	2	1 382	150
Choux de Bruxelles	1	392	—
Fraises	1 (déjà inscrit dans statistique 1980-1981)		
Oignons verts	1	—	17 236
Plants et tubercules ornementaux	3	2 060	170
Poireaux	2	1 166	128
Pommes	5 (dont 1 projet déjà inscrit dans statistique 1980-1981)	178	5 634
Pommes de terre	13 (dont 2 projets déjà inscrits dans statistique 1980-1981)	7 269	67 028
Pommes de terre de semence	4	4 036	—
Rutabagas	1	818	—
Autres légumes	1	432	—
TOTAL	41 (dont 4 projets déjà inscrits dans statistique 1980-1981)	25 819	98 460

Programme de rationalisation de l'entreposage des produits horticoles

B — Nature, nombre et cubage des chambres d'entreposage

Nature des chambres d'entreposage	Nombre de chambres	Capacité d'entreposage en m³ Implantation	Capacité d'entreposage en m³ Amélioration
Chambres réfrigérées	12	9 231	—
Chambres ventilées	13	16 588	—
Chambres réfrigérées	8	—	19 893
Chambres ventilées	19	—	73 766
Chambres réfrigérées et à atmosphère contrôlée	4	—	4 801
TOTAL	56	25 819	98 460

La réalisation de ces projets d'entreposage de fruits et légumes a nécessité des investissements de la part des bénéficiaires de l'ordre de 1 597 092,08 $ et une participation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de 490 474,97 $.

Les produits végétaux transformés

Les conserves

La direction a incité les producteurs à cultiver, entre autres, plus de crucifères, de tomates, d'asperges et de betteraves, étant donné la forte demande des entreprises de transformation pour ces produits. Les actions entreprises ont permis de combler entièrement les besoins des conserveries pour les tomates de transformation; la production locale, qui était de 1 287 tonnes en 1980, a augmenté à 3 555 tonnes cette année.

Elle a préparé 12 avis sectoriels pour des organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux concernant des demandes d'aide financière pour l'implantation ou l'expansion d'industries de transformation de fruits ou de légumes au Québec.

Dans les secteurs public et parapublic, la direction a organisé plusieurs rencontres avec les responsables des achats du réseau du ministère des Affaires sociales et des ministères de la Justice, des Travaux publics et de l'Approvisionnement ainsi que de l'Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec afin de les sensibiliser à la qualité et à la disponibilité des produits transformés québécois. Parallèlement, elle a aussi pris les dispositions nécessaires pour inciter les usines locales à produire les quantités et les formats appropriés pour satisfaire les besoins des secteurs institutionnel et de la restauration.

Le sirop d'érable

L'aide financière du ministère accordée à l'Institut international du sirop d'érable pour la promotion de ce produit, tant au Québec qu'à l'extérieur et plus particulièrement aux Etats-Unis, a été augmentée par décret d'un maximum possible de 100 000 $ à 300 000 $.

Les promotions et les campagnes publicitaires réalisées conjointement par la direction, les producteurs et les conditionneurs ont favorisé l'intensification de la vente du sirop d'érable dans plusieurs marchés, même si la conjoncture économique n'était pas favorable à la consommation du produit de luxe qu'est le sirop d'érable. Les ventes ont augmenté sur les marchés de la Nouvelle-Angleterre et de New York; des percées intéressantes ont été réalisées

dans des villes telles que Chicago, Denver, Miami, Calgary et Vancouver. Les ventes à la ferme de sirop d'érable au Québec ont atteint un point culminant. Enfin, les exportations de ce produit typiquement québécois ont augmenté de 10% cette année.

Les produits animaux

Les produits laitiers

Les conseillers de la direction ont participé à différentes activités concernant cet important secteur pour le Québec. Afin de sensibiliser davantage la population aux produits laitiers, des informations ont été données par la direction dans le cadre d'émissions télévisées telles que « Protégez-vous », d'émissions radiodiffusées telles que « À votre Service » ainsi qu'aux rédacteurs de périodiques et de quotidiens.

Dans le cadre de l'application de la politique d'achat gouvernementale, plusieurs initiatives de promotion et de sensibilisation ont été réalisées auprès de la Société d'énergie de la Baie-James (S.E.B.J.), du Service conseil en approvisionnement du ministère des Affaires sociales et du Conseil régional de la santé et des services sociaux (C.R.S.S.S.) de la région métropolitaine de Montréal.

Une enquête a été effectuée par la direction dans 60 établissements du réseau des Affaires sociales afin de déterminer le pourcentage de la provenance québécoise de la crème glacée, de la margarine et du beurre en portions individuelles utilisés dans les centres hospitaliers et les centres d'accueil.

La direction a participé à l'organisation du concours d'amélioration de la qualité des produits laitiers « Le Lys d'Or ». Douze plaques commémoratives et de nombreux prix ont été remis aux entreprises gagnantes.

La direction a accordé 200 000 $ à l'Office des producteurs de lait du Québec pour permettre la réalisation de campagnes de promotion sur le lait et les produits laitiers. L'industrie laitière québécoise, pour sa part, a investi 3 785 000 $ pour la promotion des produits laitiers.

Elle a reçu les membres de 2 missions, l'une mexicaine et l'autre japonaise, désireuses de faire l'achat de produits laitiers. Elle a participé à l'organisation d'une mission québécoise pour la vente du fromage cheddar en Europe. En outre, plusieurs échantillons de fromage ont été expédiés à des acheteurs américains et vénézuéliens par l'entremise des délégations du Québec.

L'étude de la distribution des fromages fins du Québec, publiée en 1981, a été à l'origine d'une amorce de regroupement des fabricants de fromages dans le but de n'utiliser éventuellement qu'un seul réseau efficace de distribution pour le secteur de la restauration.

De plus, la direction a réalisé, en collaboration avec les fabricants de fromage fins du Québec, une campagne de promotion dont l'investissement total s'est élevé à 55 000 $. Trente-six dégustations de vins et fromages ont eu lieu à travers les différentes régions du Québec. Plusieurs autres dégustations ont été organisées à l'occasion de colloques, d'expositions et de salons afin de compléter cette campagne.

Enfin, elle a participé à une campagne de promotion du yogourt dans le but de stimuler la demande primaire auprès des non-consommateurs de ce produit. La direction a accordé aux producteurs une aide financière de 42 700 $ pour une campagne promotionnelle de messages radiophoniques à l'échelle du Québec. Le coût total de cette campagne a été de 124 800 $.

Les oeufs, la volaille et les autres petits animaux d'élevage

La direction a assumé le secrétariat des comités consultatifs sur la volaille et les oeufs d'incubation ainsi que la présidence du Comité des prix des oeufs.

Elle a effectué un inventaire des principaux utilisateurs industriels québécois d'oeufs décoquillés et a établi une évaluation des besoins du secteur de la boulangerie et de la pâtisserie. De plus, elle a réalisé une étude de marché sur le faisan, dont les objectifs étaient de définir et de quantifier les réseaux de distribution actuels et d'évaluer le potentiel du marché de chacun des sous-segments de la chair et de la chasse.

La direction a participé à l'orientation des campagnes de promotion sur le poulet et sur la dinde du Groupe Becdor Inc., organisme tripartite formé de représentants du secteur de l'industrie et de 2 conseillers de la direction. Elle a consenti à ce groupe l'aide financière suivante pour la promotion de la chair de volaille et de dinde:
100 000 $ pour une campagne de promotion sur le poulet dont le coût total a été de 211 100 $; super promotion « Miami P.Q. » sur les ondes de Radio-Mutuel et insertions publicitaires et affiches ayant pour thème « Du poulet en panier . . . c'est bon! » dans les publications de consommation et dans une centaine de centres d'achat du Québec. Un test-pilote sur l'utilisation des coupons-rabais dans le marché de détail a été effectué dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean;

50 000 $ pour une campagne de promotion de 105 500 $ à la télévision sur la dinde; le thème de cette campagne était « DINDE-O-MANIE ». De plus, des dépliants de recettes pour le marché de l'alimentation hors foyer ont été publiés et diffusés à travers le Québec.

Enfin, une aide financière de 67 200 $ a été accordée à la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec (FEDCO) pour la promotion des oeufs du Québec. La campagne de promotion, laquelle a requis un investissement de 134 300 $, a été principalement axée vers le consommateur par des démonstrations à l'occasion d'expositions et de salons.

Le porc

La direction a participé à différentes activités concernant cette production:

L'organisation d'un comité ad hoc des fabricants de produits de salaison et de charcuterie afin de mesurer leur intérêt à se regrouper dans le but de faire la promotion générique de leurs produits. Ce travail a mené à la création de l'Association des fabricants de charcuteries du Québec ou « Charcubec » qui regroupe 32 établissements, représentant environ 82% des effectifs du secteur et dont la valeur des livraisons a été estimée à 455 000 000 $ en 1981.

La préparation d'un bulletin trimestriel de marché sur l'industrie porcine et le suivi constant des courbes du marché afin de pouvoir répondre aux demandes de renseignements et fournir des avis sectoriels.

L'évaluation de l'impact de l'épidémie de fièvre aphteuse au Danemark sur le commerce du porc.

La planification et l'accueil de 5 différents groupes de l'extérieur en mission d'achat dans l'industrie du porc.

L'étude et l'évaluation des contraintes à l'accès du porc du Québec au marché de la Communauté économique européenne.

Dans le cadre de l'application de la politique d'achat, l'organisation de réunions avec les acheteurs institutionnels québécois afin de promouvoir les achats de viande de porc du Québec.

La participation à l'élaboration des critères du concours de l'étalage de charcuteries du Québec et à la notation des finalistes de ce concours.

Le boeuf et le veau

Boeuf de boucherie

La direction a fait la promotion des ventes de veaux d'embouche par l'entremise du circuit québécois des ventes de veaux et de bouvillons pour engraissement. Treize ventes ont été organisées à travers le Québec. Ces ventes ont permis de commercialiser environ 15 000 têtes d'une valeur de 5 021 300 $ pour une moyenne de 1,55 $ le kilogramme de poids vif. Tous les veaux vendus à travers le circuit étaient castrés, écornés et vaccinés; une partie de ceux-ci était sevrée. Au lendemain de chacune des ventes d'automne, les prix de vente furent diffusés sur le répondeur téléphonique de la direction.

Les ventes de bouvillons A_1 et A_2 du Québec ont plus que doublé, passant de 22 500 têtes en 1980 à 50 700 têtes en 1981.

Vache de réforme

Le personnel de la direction est intervenu auprès des abattoirs et des salles de coupe de boeuf du Québec afin que la présentation du boeuf de catégorie « D » du Québec soit améliorée. D'autre part, dans le cadre de l'application de la politique d'achat, des rencontres ont été organisées avec les acheteurs institutionnels afin de les sensibiliser aux possibilités offertes par le boeuf de catégorie « D ». Ces actions ont permis de remplacer une partie du boeuf provenant de l'extérieur du Québec, acheté à prix plus élevés, par du boeuf de catégorie « D » du Québec.

Veau de grain

Une nouvelle stratégie de présentation de la viande de veau de grain a été développée: une partie importante des coupes de veau de grain est maintenant livrée aux magasins, désossée et emballée sous vide. La moyenne des ventes hebdomadaires a considérablement augmenté; elle est passée d'environ 200 veaux de grain par semaine en 1980-1981 à environ 500 en 1981-1982.

La direction a subventionné 50% du coût d'une campagne de promotion de 28 400 $ sur le veau de grain, laquelle a consisté à organiser plusieurs dégustations et à produire et diffuser du matériel promotionnel aux points de ventes tel qu'affiches et étiquettes autocollantes. En outre, des recettes ont été publiées tant pour la consommatrice et le secteur de la restauration que pour les établissements des secteurs public et parapublic.

Animaux reproducteurs (de races pures et hybrides)

La direction a organisé avec la Société des éleveurs de porcs du Québec, une mission sous-ministérielle commerciale et technique au Vénézuéla dans le but d'ouvrir ce marché et celui de l'Amérique latine aux porcs de reproduction du Québec. Elle a, de plus, en collaboration avec cette même société, publié un dépliant promotionnel multilingue (français, anglais et espagnol) dans le but de promouvoir les

exportations de porcs reproducteurs de races pures et hybrides. En outre, pour promouvoir les exportations de bétail reproducteur de races laitières et porcines, la direction a organisé, lors de la tenue du Salon international de l'agriculture et de l'alimentation, des visites d'acheteurs étrangers en provenance du Mexique (10), du Vénézuéla (2) et du Maroc (1). Ces acheteurs potentiels sont venus au Québec pour explorer les possibilités d'exportation de bovins laitiers et de porcs de reproduction.

Programme d'aide au transport du bétail

La direction a révisé ce programme de façon à rendre admissibles les producteurs de la région de l'Outaouais. Cette modification leur facilite l'accès aux marchés publics (encans) et aux abattoirs; elle les aide également à opérer à des coûts concurrentiels à ceux des producteurs situés à proximité des marchés.

Le crabe des neiges

La direction a organisé, conjointement avec les Producteurs de crabe des neiges du Québec Enr., une campagne de promotion dont l'investissement total a représenté la somme de 60 500 $. Une subvention de l'ordre de 20 900 $ a été accordée aux producteurs afin de réaliser cette campagne.

Les ventes de ce produit en conserve ont augmenté de 63% cette année. La consommation a augmenté de 360% en moins de 2 ans. Cette réalisation remarquable est due aux efforts de promotion et aux nombreux restaurateurs qui ont, pour la première fois cette année, ajouté à leur menu ce produit du Québec.

Programme de promotion des produits agricoles et agro-alimentaires québécois

1980-1981 — 1981-1982
(000 $)

Description	Budget de l'industrie		Apport financier du ministère		Investissement total en promotion	
	1980-1981	1981-1982	1980-1981	1981-1982	1980-1981	1981-1982
Oignons	35,0	29,3	35,0	29,3	70,0	58,6
Festival prod. maraîchers Qué.	13,2	18,1	7,0	17,5	20,2	35,6
Mois des salades (Qué.)	7,2	—	3,8	—	11,0	—
Oeufs	150,0	67,1	150,0	67,2	300,0	134,3
Pavillons agro-alimentaires	312,5	375,0	51,0	62,2	363,5	437,2
Fromages fins	26,0	35,8	14,0	19,3	40,0	55,1
Fraises	10,0	15,9	10,0	15,0	20,0	30,9
Dubleuet	76,0	—	30,0	—	106,0	—
Freddy Chef	170,0	—	30,0	—	200,0	—
Poulet	200,0	111,1	107,0	100,0	307,0	211,1
Lait industriel	2 250,0	2 900,0	150,0	100,0	2 400,0	3 000,0
Lait nature	1 150,0	885,0	150,0	100,0	1 300,0	985,0
Pommes	100,0	7,7	100,0	7,6	200,0	15,3
Dinde	50,0	55,5	50,0	50,0	100,0	105,5
Érable	210,5	589,7	109,5	300,0	320,0	889,7
Pommes de terre lavées	40,0	19,8	40,0	19,7	80,0	39,5
Pommes de terre jardin	50,0	37,8	50,0	37,8	100,0	75,6
Semences pedigree	10,0	15,9	10,0	10,0	20,0	25,9
Déjeuner beauceron	0,9	0,7	0,7	0,7	1,6	1,4
Salon culinaire	26,0	35,7	25,0	32,5	51,0	68,2
Gala culinaire	5,1	—	4,9	—	10,0	—
Fraîcheur pour Saveur	95,1	—	4,9	—	100,0	—
Congrès, A.G.F.L.Q.	2,0	—	2,0	2,0	4,0	2,0
Congrès, A.D.A.	3,0	—	3,0	4,0	6,0	4,0
Society for Nutrition	0,2	—	4,8	—	5,0	—
Charolais champêtre	1,0	—	1,0	—	2,0	—
Olympiades gastronomiques	2,6	—	4,9	—	7,5	—
Salon de l'agriculture et de l'alimentation	111,4	—	13,6	13,1	125,0	13,1
Producteurs de bois	203,0	—	10,0	—	213,0	—
Congrès, Ass. can. G.L.F.	4,5	—	4,5	—	9,0	—
Congrès, A.E.G.	3,0	—	3,0	3,5	6,0	3,5
Crabe des neiges	20,0	39,6	10,5	20,9	30,5	60,5
Veau lourd	—	14,2	—	14,2	—	28,4
Endives	—	27,3	—	27,2	—	54,5
Concours de l'Épicier, A.D.A.	—	75,6	—	10,0	—	85,6
Yogourt	—	81,1	—	42,7	—	123,8
Divers	—	70,7	—	18,8	—	89,4
TOTAUX (000 $)	5 338,2	5 508,6	1 190,0	1 125,1	6 528,3	6 633,7

Tel que l'indique le tableau précédent, la contribution financière du ministère dans les 34 campagnes de promotion réalisées au cours de l'année s'est élevée à 1 125 100 $; cet apport a entraîné des investissements totaux de l'ordre de 5 508 600 $ de la part de l'industrie agricole et agro-alimentaire du Québec.

L'information

La direction a publié 32 bulletins de marché et a installé un nouveau programme de diffusion sur répondeur téléphonique pour donner les prix négociés par le Comité de prix du plan conjoint des producteurs d'oignons du Québec. Un total de 119 225 appels téléphoniques, soit 4,4% de plus que l'année dernière, ont été comptabilisés.

En outre, cette année, la direction a publié trimestriellement une nouvelle chronique d'information sur les produits agricoles et agro-alimentaires québécois. Cette chronique, intitulée « Québec agro-alimentaire », est distribuée à près de 13 000 personnes intéressées dans les secteurs de la restauration et de l'institutionnel au Québec. Elle a pour objectif d'informer les acheteurs des services alimentaires du secteur institutionnel public autant que ceux du secteur de la restauration, sur les disponibilités, sur la mise sur le marché de nouveaux produits alimentaires, sur les campagnes de promotion ainsi que sur tout autre sujet pertinent au secteur de l'alimentation hors foyer.

Caravane « Nourrir le Québec »

La direction a lancé en 1981 cette nouvelle promotion de produits agro-alimentaires québécois.

La caravane « Nourrir le Québec » comprend 26 modules promotionnels, qui regroupent 37 participants représentant une gamme très diversifiée de denrées alimentaires produites ou transformées au Québec. Cette promotion itinérante à travers une quarantaine de municipalités du Québec est une première dans le secteur de la promotion agro-alimentaire. Elle vise essentiellement à rejoindre les consommateurs dans les principaux centres commerciaux afin de les sensibiliser, par des démonstrations et des dégustations, à la qualité et à la diversité des produits alimentaires québécois. L'objectif poursuivi est d'inciter le consommateur à accorder, à qualité égale, sa préférence aux produits du Québec.

Politique d'achat

La Direction du développement commercial a multiplié et accentué ses interventions auprès des secteurs de la restauration et des établissements public et parapublic.

Deux visites industrielles à une usine québécoise spécialisée dans la production de mets préparés surgelés ou en conserve ont été réalisées.

En outre, la Direction du développement commercial a collaboré à la réalisation du Super Marché Public '81 en vue d'accroître le contenu québécois des produits utilisés dans les secteurs institutionnels privé et public et de promouvoir l'application de la politique d'achat gouvernementale auprès du marché de l'alimentation hors foyer.

La direction a aussi participé au Mois de la Nutrition '82. Elle a organisé un concours de menus en collaboration avec la Corporation professionnelle des diététistes du Québec, sous l'égide de la Société des chefs de cuisine et pâtissiers de la province de Québec et de la Corporation provinciale des cuisiniers québécois Inc.

Enfin, la direction a collaboré avec la Corporation des cuisiniers du Québec, la Société des chefs de cuisine et pâtissiers de la province de Québec et la Fédération canadienne des chefs afin de faire participer les chefs cuisiniers du Québec au Gala culinaire, au Grand salon culinaire et au Salon international de Zieland en Hollande.

Politiques alimentaires

L'objectif principal de cette direction est de concevoir et réaliser des activités favorisant la consommation d'aliments et de produits agricoles québécois qui répondent aux normes de la politique québécoise en matière de nutrition et ce, dans les institutions privées ou publiques offrant des services alimentaires.

Activités

La direction a surveillé l'application du programme de distribution gratuite de lait dans les écoles primaires du Québec. Ce programme a rejoint environ 630 000 élèves du réseau des commissions scolaires primaires du Québec.

Elle a étudié et préparé des ententes à intervenir avec d'autres ministères concernant l'application de programmes alimentaires.

La direction a aussi étudié les éléments à prendre en considération dans une politique alimentaire.

Élément 5:3

Contrôle de la qualité des produits

Normalisation des aliments

Contrôle et application

Cette section a corrigé et révisé 942 étiquettes portant sur les produits de 247 entreprises dont 117 consultaient la direction pour la première fois.

Elle a recommandé la délivrance de 229 permis, soit 21 permis d'abattoirs, 18 permis de charcuteries avec estampille, 94 permis de charcuteries sans estampille, 34 permis d'ateliers d'équarrissage et 69 permis de récupération de viandes impropres à la consommation humaine. Elle a procédé également à l'enregistrement de 3 297 établissements de mise sur le marché. De plus, 20 plans et devis ont été approuvés en vue de la normalisation d'abattoirs, de charcuteries et d'ateliers d'équarrissage.

Par ailleurs, la section a adressé 1 836 mises en demeure et recommandé 142 poursuites. Sur celles-ci et celles en suspens l'année précédente, 130 ont fait l'objet de condamnations, donnant lieu à des amendes totalisant 31 690 $ et 167 poursuites pénales sont encore en instance devant les tribunaux.

La section a fait publier dans les média la liste des condamnations pour infractions aux lois et règlements.

Normalisation

Après de nombreuses consultations avec la Direction générale de l'inspection des aliments et différents organismes du secteur agro-alimentaire, la direction a mis au point divers projets législatifs et réglementaires dont les suivants:

a) Loi modifiant la Loi sur les produits agricoles et les aliments (1981, chapitre 29). Ces modifications ont élargi le champ d'application de la loi pour l'étendre aux produits marins.
b) Règlement modifiant le Règlement sur les aliments (Décret 1055-82, 5 mai 1982, G.O. Partie 2 du 26 mai 1982); addition du chapitre 9 sur les produits marins.

La direction, en collaboration avec l'Éditeur officiel, a fait une refonte de la codification administrative intitulée « Loi et Règlements sur les produits agricoles et les aliments » afin de faciliter la consultation par les usagers.

Elle a participé également à des comités de normalisation et à l'étude de différents projets portant sur les produits laitiers, les produits carnés et marins, les produits végétaux et autres ainsi qu'à des congrès ou colloques ayant trait à la normalisation et à la qualité.

Enfin, elle a été impliquée dans la préparation de directives et autres documents techniques et informatifs, dans la présentation de conférences sur les lois et règlements, dans des participations à caractères régional, national et international.

Inspection des aliments

Information aux consommateurs

En 1981-1982, cette division a consacré plus de temps aux personnes et établissements visés par la loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments et la loi sur les produits laitiers et leurs succédanés.

Elle a continué son travail de sensibilisation à la qualité des aliments en maintenant son service de consultation téléphonique. En outre, la conseillère en consommation a donné dix conférences à des groupes ou associations divers et a rencontré des milliers de personnes dans son stand à Expo-Québec et au Salon international de l'agriculture et de l'alimentation.

La division a aussi préparé plusieurs documents écrits: dépliants, affiches, répertoires destinés à informer le consommateur sur les activités de la Direction générale de l'inspection des aliments et sur les règles d'hygiène et de salubrité à respecter pour le maintien de la qualité des aliments.

La conseillère en consommation a également rencontré les représentants des colonies de vacances lors de leur congrès annuel et les étudiants en hygiène publique.

Elle a également participé, en collaboration avec le Conseil des productions végétales du Québec, au colloque sur la qualité de la pomme de terre.

Formation du personnel

Au cours de l'année 1981-1982, 1 570 jours-personnes ont été consacrés à la formation et au recyclage des inspecteurs, agents de maîtrise et professionnels.

De plus, des documents audio-visuels ont été préparés pour utilisation par les inspecteurs et portent sur l'hygiène et la salubrité en usine laitière, les techniques de prélèvements d'échantillons d'aliments et la science halieutique et l'inspection des produits marins.

Formation et perfectionnement des manipulateurs d'aliments

Cette année, plus de 2 680 personnes dans les secteurs de la préparation, de la manipulation et de la distribution d'aliments ont participé à 72 cours de formation et de perfectionnement. 375 propriétaires et membres du personnel d'encadrement des établissements alimentaires ont reçu un certificat après avoir suivi, avec succès, une des dix sessions de formation d'une durée de deux jours.

Pour les professeurs et les professionnels des secteurs alimentaires, cette division a préparé un cours de formation et de perfectionnement sur bande magnétoscopique à l'intention des manipulateurs d'aliments.

Elle a également préparé un cours pour les travailleurs d'usine de poissons.

Enquêtes spéciales

La Division des enquêtes spéciales, est responsable de deux secteurs d'activités: l'inspection systématique des producteurs et du secteur de la commercialisation des viandes impropres à la consommation humaine et la réalisation d'enquêtes spéciales dans tous les secteurs de l'inspection des aliments.

Durant l'année écoulée, 7 068 visites ont été effectuées dans le secteur des viandes impropres à la consommation humaine. Quant au nombre d'animaux morts récupérés, il se répartit comme suit:

Vaches	Veaux	Porcs	Chevaux	Volailles kg	Autres animaux
22 120	38 252	285 261	1 270	531 680	25 485

Toutes ces carcasses ont été dirigées vers les fondoirs, conserveries de produits d'animaux, postes de désossement ou ateliers de viande crue pour nourriture d'animaux.

Les inspecteurs ont exécuté 52 enquêtes spéciales au cours de l'année écoulée. Ces enquêtes ont porté sur des produits propres et impropres à la consommation humaine tels que les produits marins, les pommes de terre, la mélasse, la farine, les abattoirs « B » et la vente frauduleuse du beurre de deuxième qualité.

Toutes ces activités ont nécessité la rédaction de 408 procès verbaux. Il en est résulté la confiscation de 567 428 livres et la saisie de 357 928 livres d'aliments de toutes sortes ainsi que du matériel tel que barils de métal, étiquettes, boîtes de carton, factures d'achats et divers autres documents.

Expertises et analyses alimentaires

Le rôle premier des laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires consiste à apporter un appui scientifique aux interventions de la Direction générale de l'inspection des aliments. Outre cette responsabilité, les laboratoires exécutent la plupart des travaux inhérents à l'analyse de traces, nécessités par les activités des autres services et directions du ministère.

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, les laboratoires ont réalisé 541 327 déterminations sur les 250 940 échantillons reçus. 61 études spécifiques ont aussi été menées autour de paramètres susceptibles de mettre en évidence différentes altérations des aliments.

Parallèlement à ces études, plusieurs autres travaux ont été effectués. Citons:

l'élaboration de protocoles d'interventions et/ou de coordination des opérations dans 97 plaintes relatives à des intoxications alimentaires;

la réalisation de plusieurs travaux analytiques dans le cadre des activités du Centre de toxicologie animale du M.A.P.A.Q.;

la rédaction et les ajouts de 13 méthodes analytiques additionnelles au cahier de méthodes analytiques recommandées pour le contrôle de la qualité des produits laitiers;

l'élaboration d'un protocole d'entente avec le ministère des Affaires sociales, sur la répartition des tâches et des responsabilités à la suite de plaintes d'intoxications alimentaires;

la conception d'un système informatique généralisé pour la gestion des échantillons et le traitement des données analytiques du laboratoire;

la préparation et la présentation de six cours de formation aux inspecteurs ou autres spécialistes de l'alimentation;

la réalisation d'études visant la détermination de paramètres de calibration pour la détermination par réflectance infrarouge des matières grasses et des extraits secs du lait dans le lait en poudre et des matières grasses dans la crème et le beurre;

la mise sur pied et/ou la participation à des programmes inter-laboratoires de contrôle de méthodes analytiques;

la participation à des rencontres de sensibilisation et à des comités d'études relatifs à des problèmes particuliers tels que les céréales fusariées (vomitoxine), l'altération des aliments par les résidus de médicament (sulfamidés), etc.;

la mise au point et le développement de plusieurs nouvelles méthodes d'analyses;
l'implication dans un projet visant la détermination de l'incidence de l'herbicide Pichloram dans la contamination des nappes phréatiques de Sainte-Dorothée et de l'Île Perrot;
enfin, l'analyse de 7 936 échantillons pour une dizaine d'organismes du ministère autres que la D.G.I.A.

Inspection des produits végétaux

Règlement sur les fruits et légumes frais

Les inspecteurs ont surveillé la salubrité et la valeur minimale des fruits et légumes offerts par les producteurs et les commerçants. Ils ont recherché les fraudes et infractions concernant surtout le fardage, les fausses déclarations dans les indications et marques, le rapport des poids et mesures avec le marquage ou avec les normes. Ce règlement prévoit aussi des standards dont ils surveillent l'utilisation qui en est faite par le commerce. Sur demande, il est possible d'évaluer la qualité de produits qui font l'objet de conditionnement particulier, comme pour les pommes sous atmosphère contrôlée, les légumes prérefroidis, ou qui sont l'objet de convention dans un plan conjoint, comme les tomates et les asperges destinées aux conserveries.

Réglementation sur les produits de l'érable et leurs succédanés

(Chapitre 8 du Règlement sur les aliments)

Surtout en saison des produits de l'érable, les inspecteurs ont visité des producteurs et des commerçants qui offrent en vente des produits de l'érable ou des succédanés dans les cabanes, dans les stands, sur les marchés publics et dans le commerce organisé. On y a surveillé la production, l'emballage, l'étiquetage de ces produits et avec l'aide des Laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires, recherché les fraudes sur la nature, la dénomination, la mesure et la qualité de ces produits. De plus, en vertu de ce règlement, ils ont inspecté 65 485 barils de sirop afin d'avoir les caractéristiques qui servent au paiement des producteurs qui ont livré du sirop aux postes de conditionnement.

Règlements sur les aliments

Les inspecteurs du Service de l'inspection des produits végétaux ont vérifié l'application du Règlement sur les aliments dans les conserveries de fruits et légumes, dans les boulangeries et pâtisseries, dans les confiseries, dans les mielleries, dans les usines de congélation et chez les embouteilleurs de boissons gazeuses.

Afin de faire respecter les règlements sur les produits végétaux, d'assurer la protection des consommateurs québécois, de favoriser les échanges commerciaux et d'aider les producteurs à conserver leurs marchés et à en trouver de nouveaux, les inspecteurs ont rédigé 1 557 documents à portée légale, tels des procès-verbaux de constatation, de saisie, de prélèvement, de confiscation et de mainlevées par suite de saisies.

Pour faciliter le paiement des produits selon la qualité, lors des transactions impliquant les producteurs et les conditionneurs, les inspecteurs ont rédigé 11 495 certificats de classement de sirop d'érable en barils et de tomates destinées à l'industrie.

650 rapports d'inventaire de stocks en entrepôt de fruits et légumes frais au Québec ont été fournis. Chaque jour ouvrable, les prix et autres caractéristiques des fruits et légumes frais offerts sur le Marché central de Montréal sont relevés pour publication des mercuriales.

Règlement sur le commerce du pain

En 1981-1982, le Service de l'inspection des produits végétaux a traité 107 plaintes formelles déposées en vertu de la Loi sur le commerce du pain, Chapitre 34, 1973. Ces plaintes portaient essentiellement sur la publicité du prix du pain.

Inspection des produits carnés

Abattoirs et charcuteries sous surveillance permanente

L'inspection ante et post-mortem est faite sur tous les animaux destinés à la consommation humaine aux 19 abattoirs sous inspection permanente. L'inspection est aussi effectuée dans 7 charcuteries qui préparent, conditionnent ou transforment des aliments carnés. Ces établissements sont sous la surveillance constante d'inspecteurs qui voient au maintien de l'hygiène et de la salubrité des locaux et de l'équipement.

Charcuteries sous permis ou charcuteries CI

Certaines charcuteries dont le volume des ventes en gros dépasse les 50% sont obligées de détenir un permis. 164 entreprises sont classées dans cette catégorie. Elles sont assujetties à certaines exigences concernant les locaux et l'équipement. À ce jour, 108 établissements rencontrent ces

normes. Le personnel d'inspection qui les visite régulièrement voit au respect des normes d'hygiène et de salubrité.

Abattoirs exempts de permis ou abattoirs « B »

Suivant l'article 9 de la Loi sur les produits agricoles et les aliments, 173 abattoirs bénéficient de l'exemption de détenir un permis d'opération. Le Service de l'inspection assure quand même une surveillance étroite des lieux et du circuit des ventes de ces ateliers par des visites mensuelles, des recommandations écrites et des poursuites s'il y a lieu.

Établissements de vente au détail

L'inspection des boucheries, épiceries-boucheries, poissonneries, marchés publics, transporteurs et autres lieux de vente au détail d'aliments carnés a pour objet de garantir au consommateur que les produits offerts ont conservé leur fraîcheur et leur intégrité. Plus de 9 400 établissements ont été inspectés pour un total de 27 353 visites. Enfin, 198 enquêtes ont été effectuées par suite de plaintes des consommateurs.

Inspection des produits laitiers

Le service de l'inspection des produits laitiers administre deux programmes agricoles, soit l'aide au ramassage du lait et l'aide au transport du lait pour les producteurs du Nord des Laurentides.

Les inspecteurs de produits agricoles et d'aliments ont effectué 8 023 inspections de ferme dont 682 pour donner suite à des demandes d'intégration du lait de transformation au lait de consommation. Un total de 227 879 échantillons de lait cru a été acheminé au Laboratoire d'expertises et d'analyses alimentaires où des analyses diverses de qualité ont été effectuées : bactéries avant pasteurisation, bactéries après pasteurisation, numération des cellules somatiques, cryoscopie et antibiotiques.

Sous la supervision du service ont aussi été acheminés au laboratoire du Service des productions animales et analysés pour leur teneur en matières grasses près de 280 000 échantillons de lait afin de permettre le paiement au producteur en accord avec la réglementation sur le paiement du lait et les conventions signées à cette fin.

Au secteur de la transformation, les inspecteurs ont effectué 4 318 visites aux usines laitières, tant pour l'inspection en profondeur que pour des inspections de rappel. Au cours de ces visites, 9 637 échantillons furent prélevés afin d'en vérifier la qualité microbiologique et la composition.

La surveillance des lieux et des méthodes de travail au secteur de la consommation fut effectuée au cours de 10 861 visites. Ces visites ont aussi donné lieu au prélèvement pour analyses microbiologiques et de composition de 3 517 échantillons de produits alimentaires.

Dans le secteur de la restauration, le service a donné suite à diverses ententes existant avec les Affaires sociales, Industrie, Commerce et Tourisme, Loisir, Chasse et Pêche et Justice en effectuant des inspections des aires de préparation et d'entreposage des aliments dans les hopitaux, les camps de vacances, les centres de détention, les foyers d'accueil et les pourvoiries.

Le Service de l'inspection des produits laitiers a recommandé à la Régie des marchés agricoles du Québec et au Service de normalisation des aliments la production de 510 mises en demeure et de 78 poursuites judiciaires.

Le service a donné suite à 1 044 plaintes relatives aux produits laitiers et aux aliments et fut activement impliqué lors de poussées d'intoxication alimentaire.

Enfin, le service a procédé à diverses études de profil afin de déceler ou encore de mieux cerner des situations d'altérations actuelles ou potentielles du lait, des produits laitiers et des autres aliments sous sa responsabilité.

PROGRAMME 7

Gestion du territoire agricole

Ce programme vise à conserver à l'agriculture les sols arables. Il comprend les éléments suivants: 1 — Commission de protection du territoire; 2 — Protection du territoire; 3 — Contribution aux taxes foncières, municipales et scolaires sur les fermes*.

Éléments de programme	Budget	Dépenses
7.2 Protection du territoire	1 597 900 $	1 337 500 $
7.3 Contribution aux taxes foncières, municipales et scolaires sur les fermes	17 825 000 $	17 825 000 $
TOTAL	19 422 900 $	19 162 500 $

Effectif du programme	1980-1981	1981-1982
Hors cadres	5	—
Administrateurs et ACS	8	3
Professionnels	51	10
Agents de maîtrise (fonctionnaires)	3	2
Techniciens et assimilés	8	3
Employés de bureau et assimilés	52	15
TOTAL	127	33

*Les activités de la Commission de protection du territoire agricole font l'objet d'un rapport séparé. Quant à l'élément « contribution aux taxes foncières, municipales et scolaires sur les fermes », il est administré par le Service de subventions de la Direction de la finance et de l'administration. Voir page 63.

Élément 7.2

Protection du territoire

Le personnel de la direction a effectué des analyses biophysiques et des relevés de terrain en vue de la préparation des plans provisoires. De plus, de nombreuses études d'impacts agricoles et environnementaux ont été réalisées ainsi que plusieurs consultations sur divers projets routiers, énergétiques, hydrauliques, municipaux, etc. La direction, par la signature d'ententes administratives avec d'autres ministères, s'est engagée à conseiller et formuler des avis sur des questions touchant l'utilisation et la protection du territoire agricole.

Principales interventions

Au cours de l'année 1981-1982, la direction a finalisé les préparatifs pour l'entrée en vigueur du cinquième décret de région agricole (19 juin 1981) et réalisé les plans provisoires des 197 municipalités incluses dans la sixième région agricole désignée. Avec l'entrée en vigueur de la sixième région agricole désignée le 7 novembre 1981, tout le territoire agricole des municipalités du Québec situées au sud du 50° parallèle de latitude nord est maintenant assujetti à la Loi sur la protection du territoire agricole.

L'équipe d'arpenteurs-géomètres a préparé 507 descriptions techniques des plans permanents négociés par la Commission de protection du territoire agricole, comparativement à 520 en 1980-1981.

La direction a effectué l'analyse de 265 projets et formulé des avis et des recommandations pour chacun de ceux-ci comparativement à 129 projets en 1980-1981. Parmi les projets les plus importants, on note l'extension, d'environ 300 kilomètres, du réseau de gazoduc à travers le Québec et le choix d'un site pour deux alumineries (Bécancour et Notre-Dame-de-Laterrière). La longueur totale des projets linéaires étudiés est de 962 kilomètres tandis que les autres projets affectaient une superficie de 1 837 hectares de sols. Parmi les projets analysés, 38 étaient des projets hydro-électriques, 19 des projets routiers, 26 des projets ponctuels et un projet de gazoduc. Les principaux clients ont été la Commission de protection du territoire agricole (72 demandes) et différents partenaires gouvernementaux (138 projets).

En ce qui concerne les études d'impact environnemental, la direction a complété les études et obtenu les autorisations du ministère de l'Environnement et des autres partenaires gouvernementaux pour cinq projets dont notamment, la Rivière du Sud (Iberville) et les aboiteaux de Kamouraska (phases IV et V).

La direction a procédé à l'analyse des propriétés agricoles pour 1 695 lots qui ont fait l'objet de rétrocession, comparativement à 1 052 en 1980-1981.

Concession des terres

Ce service est chargé de la question des terres publiques dont l'administration est confiée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, en vertu de la Loi sur les terres de colonisation (L.R.Q. 1977, c. T-8).

Loi sur les terres publiques agricoles

Le service a complété la rédaction du projet de loi sur les terres publiques agricoles destiné à remplacer la Loi sur les terres de colonisation. Déposé le 4 mars 1982, le projet de Loi no 49, Loi sur les terres publiques agricoles, a été sanctionné le 8 avril 1982. Cette nouvelle législation, le chapitre 13 des Lois du Québec de 1982, entrera en vigueur sur proclamation dès que la réglementation sera complétée.

Inventaire des lots

Commencé au cours de l'année 1981-1982, l'inventaire de tous les lots confiés à l'administration du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation devrait être complété en 1982-1983. Après analyse de chacun de ces lots par la Direction de la protection du territoire agricole, le ministère entend transférer au ministère de l'Énergie et des Ressources ceux qui n'ont pas d'intérêt pour l'agriculture.

On a donné au service le mandat d'assurer le suivi administratif de tous les immeubles relevant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, que ces immeubles soient détenus pour fins de recherche et d'enseignement, pour fins de pêche, dans le cadre de la Loi sur les terres de colonisation ou de tout autre loi ou programme dont l'administration incombe au ministre.

PROGRAMME 8

Gestion interne et soutien

Le programme de gestion interne et de soutien vise à permettre l'élaboration d'un ensemble de politiques générales et opérationnelles permettant d'orienter l'action du ministère et à assurer la gestion rationnelle des ressources humaines et matérielles dans le cadre de ces politiques.

Éléments de programme	Budget	Dépenses
8.1 Direction	1 476 400 $	1 448 100 $
8.2 Soutien administratif et technique	17 170 700 $	15 413 900 $
TOTAL	18 647 100 $	16 862 000 $

Effectif du programme	1980-1981	1981-1982
Hors cadres	1	6
Administrateurs et A C S	21	15
Professionnels	92	78
Agents de maîtrise (fonctionnaires)	14	14
Agents de maîtrise (ouvriers)	4	4
Techniciens et assimilés	74	63
Employés de bureau et assimilés	191	175
Ouvriers	95	70
TOTAL	492	425

Élément 8.2:

Soutien administratif et technique

Finance

Une des principales responsabilités du Service de la finance consiste à assurer la coordination et le support technique nécessaire à la réalisation des diverses étapes du cycle budgétaire. Ce cycle comprend l'élaboration du budget, le contrôle de son exécution, l'analyse des différents rapports périodiques et la rationalisation de l'utilisation des ressources budgétaires durant l'année.

Il agit comme interlocuteur auprès des différents organismes centraux sur toute question budgétaire.

Services administratifs

Subventions

Ce service a effectué en 1981-1982 la vérification administrative et le paiement des demandes de subventions pour 151 programmes agricoles dont la compétence relève de 16 services différents. Les demandes de subventions traitées représentent des déboursés de l'ordre de 126 500 000 $ représentant 727 001 demandes.

Parmi ces programmes, le remboursement partiel de taxes tant municipales que scolaires, dont la responsabilité de vérification et de paiement a été confiée au service des subventions, occupe une place importante.

Le nombre de demandes remboursées au cours de l'exercice financier 1981-1982 s'élève à 46 127 demandes pour des déboursés de 17 825 000 $.

Ce remboursement découle de la Loi sur la fiscalité municipale et s'applique au total des taxes d'une ferme ou d'un boisé, y compris les maisons et les autres bâtiments qui s'y trouvent et qui sont destinés à son exploitation.

Également responsable du fichier des producteurs agricoles, ce service a reçu des différentes régions agricoles 4 543 demandes d'inscription ainsi que 3 906 demandes de radiation, pour porter le nombre de producteurs agricoles au 31 mars 1982 à 53 931.

Communications

Rédaction

La Division de la rédaction a assuré, en cours d'année, la couverture de plusieurs événements spéciaux, tels: Expo-Québec, le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation, le concours « Villes et villages fleuris », le concours de l'Ordre du mérite agricole, la Famille terrienne, l'Artisane de l'année, le Lys d'or, le Symposium international sur la loque européenne, les conférences socio-économiques sur la commercialisation des produits de la pêche et sur l'industrie de la pomme au Québec, sans omettre les colloques organisés sous l'égide du Conseil des productions animales, du Conseil des productions végétales et du Conseil des denrées alimentaires du Québec.

Au nombre des activités ministérielles qui ont bénéficié d'une étroite collaboration de la part de la division de la rédaction, se trouvent: le lancement, en

octobre 1981, de « NOURRIR LE QUÉBEC », la publication du rapport annuel intitulé « Aperçu de la situation économique du secteur de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation en 1981 et perspectives pour 1982 » la campagne promotionnelle « VIVRES DU QUÉBEC » et le suivi de la caravane « Nourrir le Québec ».

Le bilan de la division pour 1981-1982 fait état, entre autres, des réalisations suivantes:

— rédaction et diffusion de 278 communiqués de presse;
— publication de 17 bulletins régionaux;
— conception et réalisation de 100 pages d'informations agricoles pour l'hebdomadaire « La Terre de chez-nous »;
— conception et réalisation de 10 numéros de « Québec Agricultural Newsletter » pour les producteurs agricoles de langue anglaise;
— publication des quatre premiers numéros de la revue « Alimentation Québec pêcheries » et « Alimentation Québec Fisheries »;
— publication du premier numéro du bulletin interne « Le Journal », distribué à tous les employés du ministère;
— travaux de traduction d'environ 25 000 mots par mois.

Audio-visuel

Au cours de cet exercice, la Division de l'audio-visuel a produit la série « Nourrir le Québec », diffusée sur les ondes de Télé-Capitale (Québec, Rimouski et Rivière-du-Loup).

À titre de soutien à la vulgarisation, la division a produit sur demande divers documents audio-visuels traitant de sujets aussi variés que les produits de l'érable, la pisciculture, le bleuet, etc. De ce fait, elle a réalisé quatre banques de photographies, deux documents vidéo et deux diaporamas. Elle a en outre procédé aux traductions d'un diaporama et d'un film américain sur la pomme de terre.

De plus, la division a entrepris la production de deux diaporamas portant respectivement sur le potager et les défenses des cultures, de même qu'une banque de photos sur le Centre d'insémination porcine du Québec.

La section de la photographie a pour sa part procédé dans son laboratoire au développement de 230 films et à l'impression de quelque 22 000 photos noir et blanc de différents formats.

Événements spéciaux, relations de presse et publicité

Cette division a apporté un support logistique à des événements spéciaux, tels que les colloques sur l'agro-alimentaire, ou qui se répètent annuellement comme: Expo-Québec, le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation et les concours le Lys d'or, le Mérite agricole, Villes, villages et maisons fleuris, etc.

La division s'est occupée de faire le placement publicitaire de près de 150 insertions reliées au secteur agro-alimentaire.

Expositions

La Division des expositions assure la présence du ministère auprès de sa clientèle à l'occasion des nombreux événements agricoles qui se déroulent pendant l'année.

Les manifestations auxquelles le ministère a participé se chiffrent comme suit: 7 congrès, 4 festivals, 6 salons, 26 expositions régionales, une exposition provinciale, une exposition nationale, une exposition internationale et 5 participations diverses.

Ateliers

Cette division a construit, décoré, transporté et monté des stands qui ont servi à assurer la présence du ministère auprès de ses clientèles.

Édition

Le nombre des contrats d'impression a été de 905 dont 511 ont été accordés par le service même, 81 par l'entremise du Service général des achats et 313 confiés au Service de reprographie du ministère des Communications.

Révision et services linguistiques

Cette Division a revu et corrigé plus de 700 documents publiés par la Direction des communications, à son propre compte ou à celui des unités administratives du ministère. La division a également donné de nombreuses consultations sur la terminologie française.

Documentation et renseignements

Le Service de la documentation et des renseignements s'est vu confier le mandat d'organiser et de gérer la banque de renseignements du ministère ainsi qu'un comptoir de distribution des publications officielles du M.A.P.A.Q. C'est ainsi qu'environ 25 000 demandes de renseignements divers obtiennent une réponse chaque année.

Vérification interne

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, la vérification interne a été présente dans le domaine de l'informatique et dans le domaine financier; des vérifications de la gestion ont également été effectuées. Du travail a été effectué sur 10 projets. 3 de ceux-ci étaient terminés au 31 mars 1982 et un rapport avait été produit. Ces travaux ont touché, entre autres, aux secteurs suivants: dépenses de transfert aux pêcheries, inspection des aliments, documentation et gestion des documents, dépenses en capital et saisie des données pour le système informatisé de paiement des subventions.

Personnel

Organisation administrative et la dotation

Le personnel de cette division a coordonné les activités reliées au changement de grade de 80 employés et à l'évaluation de 50 demandes d'avancement accéléré d'échelon, soit pour l'obtention de scolarité additionnelle, soit pour rendement jugé exceptionnel. De plus, en cours d'année, cette même division a intégré à ces activités celles reliées à l'engagement du personnel occasionnel et étudiant et a procédé à l'engagement de 1 397 occasionnels et de 630 étudiants.

Développement des ressources humaines

Au-delà de 800 employés de toutes les catégories ont bénéficié d'activités de perfectionnement reliées aux techniques agricoles, au génie rural, à la médecine vétérinaire, au management et aux techniques administratives. La réalisation de ces activités fut possible grâce à la participation de certains spécialistes du ministère et professeurs des instituts de technologie agricole qui ont donné plusieurs sessions de perfectionnement aux employés du ministère. Le personnel de cette division a aussi diffusé des sessions de perfectionnement au personnel de direction. Ces sessions sont préparées sur demande et correspondent à des besoins particuliers d'une unité administrative. Il importe aussi de souligner la participation des employés au programme de cours subventionnés. Au total près de 225 employés ont bénéficié de cette forme d'aide pour des cours suivis en dehors des heures régulières de travail.

C'est ainsi que les 5 738 jours-personnes consacrés au développement des ressources humaines ont été utilisés pour un pourcentage d'utilisation de 112% puisque l'on avait prévu une dépense de 5 135 jours-personnes, ce qui correspond à 0,66% des jours ouvrables pour les effectifs autorisés.

Enfin, le personnel de cette division a donné, à certains employés de direction plus particulièrement, des séances de consultation axées sur leur développement personnel et sur le développement de leur organisation.

Relations de travail

Les conseillers en relations de travail ont étudié à différentes étapes 350 griefs et appels, ont préparé pour audition devant un arbitre 12 dossiers d'arbitrage dont 4 traitaient de mesures disciplinaires, les autres étant reliés à l'application des dispositions de conventions collectives de travail. À titre de représentants du ministère, les conseillers de cette division ont préparé et tenu 7 comités de relations professionnelles, 4 comités de griefs, 4 comités de mise à jour et 4 comités « ad hoc ». Ils ont aussi participé à la préparation de 68 mesures disciplinaires dont 24 ont été contestées.

Enfin, les conseillers en relations de travail ont préparé 4 rapports de consultation à la demande du ministère de la Fonction publique. Ces consultations portaient sur le formulaire du permis d'absence, les mouvements de personnel, les droits parentaux et les conditions de travail du personnel de différentes catégories.

Paie et systèmes

Les activités de la division ont été axées sur la production et la mise à jour des dossiers individuels, notamment par:

— la préparation et le traitement de 45 000 transactions relatives à l'inscription sur la paie et à la mise à jour du dossier de l'employé de même qu'au calcul d'ajustements monétaires et aux modifications des prélèvements sur la paie des employés;

— l'enregistrement de l'assiduité, le respect des normes et procédures ainsi que la conformité des informations contenues sur les 5 760 registres traités sur une base annuelle et les 38 000 permis d'absence;

— la préparation de 1 200 certificats de cessation d'emploi;

— la tenue à jour des quelque 5 000 dossiers des employés du ministère.

Régimes de retraite et d'assurances

Cette division s'occupe principalement de quatre dossiers, soit: les accidents de travail, l'assurance-salaire, les assurances collectives et les régimes de retraite.

Durant l'année 1981-1982, le personnel de cette division a préparé et tenu 128 rencontres individuelles pour planifier avec d'éventuels retraités leur date de retraite et de pré-retraite et établir un montant approximatif des revenus lors de la retraite. Une trentaine de rencontres de groupe ont été organisées pour diffuser de l'information sur les régimes de retraite dont 21 dans le cadre du cours de préparation à la retraite des futurs retraités diffusé par le ministère de la Fonction publique.

Durant cette même période, le personnel de cette division a administré 209 dossiers d'accidents de travail et au-delà de 200 dossiers d'assurance-salaire sans tenir compte des dossiers ouverts dans les années antérieures et des cas d'assurance-salaire de courte durée, a répondu à près de 125 demandes concernant les assurances collectives et a préparé 92 dossiers de propositions de mise à la retraite.

Informatique

Systèmes et projets

Les principales activités de la division pour l'année 1981-1982 peuvent se résumer ainsi:

— début de la réalisation technique du système généralisé d'inspection des aliments;

— fin de la réalisation technique et implantation du traitement de la nouvelle année d'entente de l'Assurance-santé animale contributoire (ASAC);

— adaptation du système de Subventions et primes afin de rendre possible le traitement simultané des données appartenant à deux années budgétaires ainsi que l'analyse et la programmation requises en vue de répondre à de multiples demandes de renseignements touchant le même système;

— participation à la conception administrative du nouveau système de gestion de la clientèle du service de Subventions et primes (CP12);

— développement d'un nouveau mode d'opération impliquant du traitement interactif ainsi que certaines autres améliorations concernant le Programme d'analyse des troupeaux porcins du Québec (PATPQ);

— entretien des différents systèmes opérationnels ainsi que l'analyse et la programmation de diverses demandes de renseignements concernant ces systèmes;

— modifications aux systèmes et programmes selon les besoins des différents services utilisateurs;

— études pouvant conduire au développement et à l'implantation de systèmes informatiques.

Traitement de l'information

Cette division a la charge de l'exploitation et de l'opération des 27 systèmes en fonctionnement au Service de l'informatique, lesquels comprennent environ 500 programmes informatiques répartis en 250 travaux d'ordinateur.

De plus en 1981-1982, la division a répondu à des centaines de demandes diverses consistant surtout en des listes d'adressage, mais touchant également des systèmes tels le profil de l'agriculteur, le paiement de subventions, etc. . .

L'exécution des travaux précités a nécessité pendant l'année environ 15 000 heures de saisie de données ainsi que 3 300 heures de traitement sur ordinateur. Vers la fin de l'année, trois écrans additionnels ont été installés afin de rencontrer les besoins accrus de communication avec l'ordinateur qui seront engendrés par le développement de nouveaux systèmes.

L'année 1981-1982 a vu l'abandon de trois systèmes, soit le système de Protection du territoire agricole ainsi que ceux ayant trait au contrôle de la qualité du lait et à l'inspection des fermes; ces deux derniers seront éventuellement remplacés par le système généralisé d'inspection des aliments.

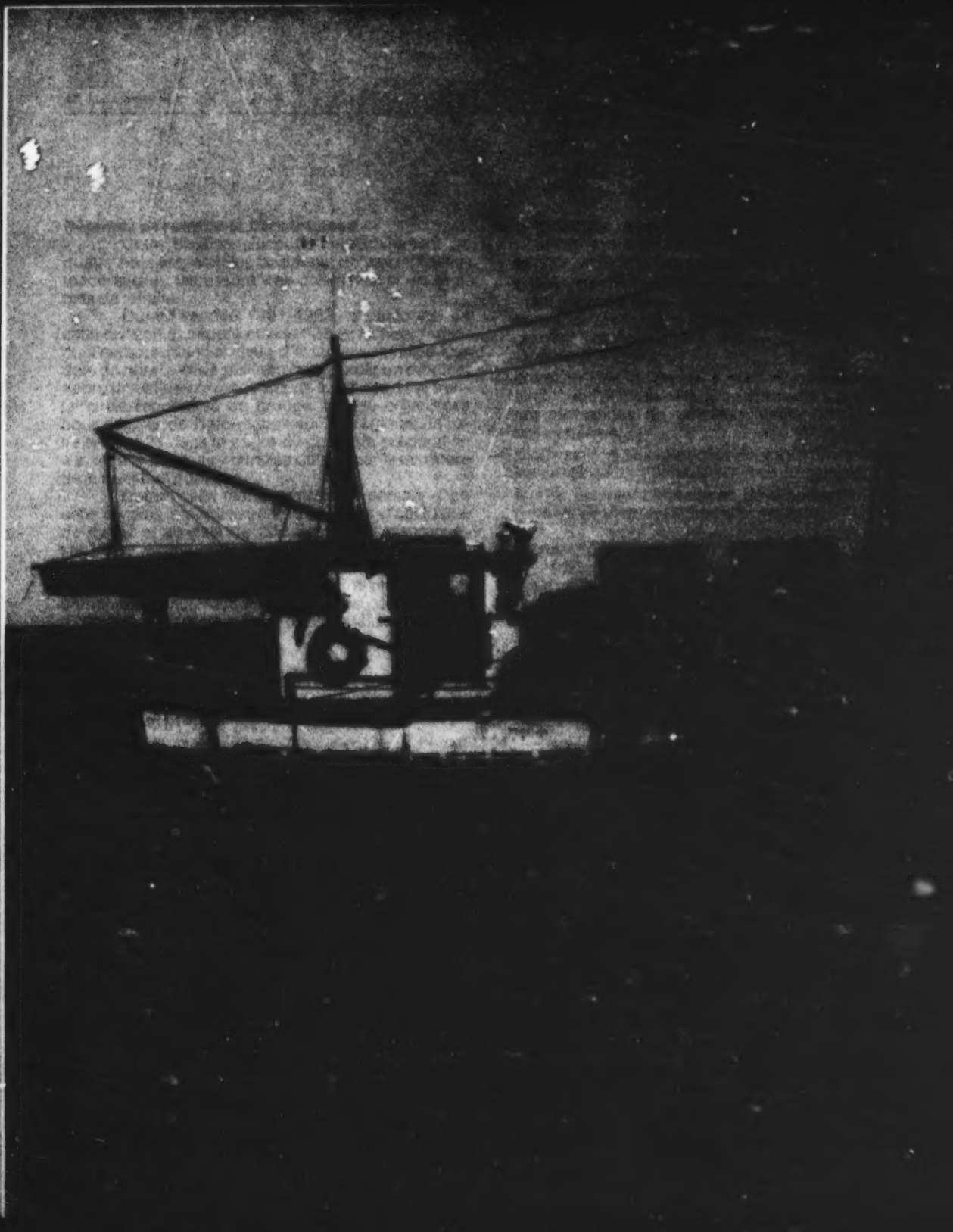

PROGRAMME 9

Développement des pêches maritimes

Ce programme vise à stimuler le développement des pêches maritimes et à fournir aux pêcheurs, aux entreprises et aux travailleurs d'usines une aide financière, des services et des équipements d'appui aptes à améliorer le rendement du secteur.

Éléments de programme	Budget	Dépenses
9.1 Gestion des ressources, développement et administration	9 566 300 $	8 341 300 $
9.2 Contribution à l'exploitation de la ressource	7 511 900 $	4 946 900 $
9.3 Contribution à la transformation de la ressource	9 012 100 $	6 196 500 $
TOTAL	26 090 300 $	19 484 700 $

Effectif du programme	1980-1981	1981-1982
Administrateurs et A C S	16	11
Professionnels	43	33
Agents de maîtrise (fonctionnaires)	8	5
Agents de maîtrise (agents de la paix)	9	9
Agents de maîtrise (ouvriers)	6	5
Techniciens et assimilés	47	37
Employés de bureau et assimilés	52	45
Agents de la paix	67	67
Ouvriers	89	79
TOTAL	337	291

Élément 9.1 :

Gestion des ressources, développement et administration

Recherche scientifique et technique

Gestion des ressources

En matière de gestion des ressources, les activités reliées à la cueillette des données sur les pêcheries et sur les captures ont concerné la pêche aux poissons de fond et à la crevette à l'aide de chaluts, de même que la pêche au homard et au crabe des neiges au moyen de casiers.

Des projets de recherche ont été réalisés sur la crevette dans le territoire de pêche de Sept-Îles et du Chenal d'Anticosti, sur le crabe des neiges, le flétan du Groenland, le hareng, l'esturgeon noir, les anguilles, la plie canadienne et la plie grise. On a aussi poursuivi les recherches sur le homard aux Îles-de-la-Madeleine.

Diversification et rentabilisation des pêches

En matière de diversification et de rentabilisation des pêches, différents projets ont été mis de l'avant dans les secteurs de la ressource, de la capture et de la transformation. Des pêches exploratoires intensives de crabe des neiges se sont poursuivies sur la Moyenne et la Basse-Côte-Nord, ce qui a permis de développer la pêche commerciale au crabe des neiges dans ces régions.

Des études sur les engins de pêche ont été effectuées. C'est ainsi que des essais ont été réalisés sur les palangres pour la pêche au poisson de fond et sur les casiers sélectifs pour le homard et le crabe. On s'est aussi penché sur la conservation du homard congelé, les techniques de fumage de poisson et l'utilisation des déchets d'usinage de poisson.

Amélioration de la qualité

Une série de projets ont été développés visant le contrôle de la qualité du poisson salé, du poisson frais débarqué, des myes vendues par des particuliers, de la crevette et concernant les méthodes d'évaluation de la qualité.

Consultation

Le personnel de recherche scientifique et technique a également participé aux différents comités consultatifs fédéraux-provinciaux sur les ressources. Des documents de recherche ou de travail ont été présentés au groupe de support scientifique de gestion du Canada, par la voie des comités de la C.A.F.S.A.C. (Canadian Fisheries Scientific Advisory Committee).

Services administratifs

En 1981-1982, la Conférence annuelle sur l'industrie de la pêche québécoise s'est tenue à Sept-Îles les 7 et 8 mars 1981 et a réuni environ 200 participants. La consultation de Sept-Îles a permis de dégager un consensus sur un projet de réglementation visant à assurer la qualité des produits marins capturés, transformés et commercialisés au Québec.

Élément 9.2:

Contribution à l'exploitation de la ressource

Service aux usagers

En matière de contribution à l'exploitation de la ressource, cette direction s'est occupée du programme d'aide financière aux primes d'assurance maritime. Le montant des primes payées en 1981-1982 s'élevait à 829 469 $ pour des valeurs assurées totales de 61 289 300 $. En tout, 1 371 unités ont été ainsi assurées. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation subventionnerait à 50% la prime d'assurance sur la valeur estimée du bateau de pêche de plus de 18 pieds appartenant à un pêcheur professionnel.

Pour sa part, le programme d'aide à l'acquisition d'agrès de pêche, dont le but est d'encourager l'utilisation d'agrès qui assurent la conservation des ressources maritimes, a nécessité des déboursés de 422 896 $ aux pêcheurs professionnels admissibles à l'aide financière pour l'acquisition de palangres ou de casiers de crabe.

Quant au programme d'aide financière à la construction de bateaux de pêche, qui favorise le renouvellement de la flotte québécoise, ses subventions, pouvant aller jusqu'à 35% du coût de construction d'un bateau de plus de 35 pieds d'un genre approuvé et construit au Québec, ont atteint 1 176 213,12 $ en 1981-1982.

Les pêcheurs sont en outre admissibles à un prêt, sans intérêt, couvrant 90% du solde à payer une fois que la subvention a été déduite. Les prêts servent aussi à la réparation des bateaux de pêche. Au cours de l'exercice 1981-1982, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a consenti des prêts pour une valeur de 5 325 099 $. Le montant total des prêts, au 31 mars 1982, s'élevait à 17 089 501 $.

La Direction des services aux usagers a maintenu, au cours de l'année 1981-1982, l'exploitation des entrepôts frigorifiques pour le compte de pêcheurs et des entreprises de transformation de poisson. La production et la vente de glace, de même que la congélation et l'entreposage frigorifique des produits marins, a coûté 3 866 565 $ au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Le ministère a perçu des revenus de 780 235 $ pour ces services.

Élément 9.3:

Contribution à la transformation de la ressource

Service aux usagers

L'aide gouvernementale au transport du poisson s'est chiffrée par 180 081 $. Un montant de 208 590 $ fut affecté à l'opération, par des firmes spécialisées, des quatre cales de halage de Paspébiac, Rivière-au-Renard et Sandy Beach.

En 1981-1982, 285 090 $ ont été versés dans le cadre du programme d'aide financière à l'acquisition de bacs pour la manutention des produits de la mer s'adressant aux pêcheurs et aux entreprises de transformation. Au total, 26 096 bacs et réservoirs en matière plastique ont été ainsi financés à 50% dans le cadre de ce programme visant à améliorer la qualité des produits de la mer, en facilitant la manutention après la capture et pendant l'entreposage.

Le programme d'aide à la mise en conserve du maquereau, dont le but était de consolider les conserveries des Îles-de-la-Madeleine et permettre aux pêcheurs de poursuivre leurs activités après la saison de pêche du homard, a engendré des dépenses de 224 715 $. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation versait 8,8 cents pour chaque kilogramme de maquereau entier acheté par des entreprises désireuses de mettre ce produit en conserve.

Développement industriel

Des garanties d'emprunt de 2 239 290 $ ont été consenties par le ministère aux entreprises québécoises de transformation du crabe des neiges, dans le but de les aider à écouler leur production et préserver et accroître leur part de ce produit. La Direction du développement industriel a, en outre, commencé à appliquer le programme d'aide financière aux industries de transformation des produits marins pour lequel des déboursés de 90 166 $ ont été effectués.

Protection

Chargée de l'application des lois, règlements et normes de pêche dans les eaux à marée au Québec, la Direction de la protection a poursuivi ses activités régulières en 1981-1982.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a appliqué cette année la nouvelle procédure de délivrance des permis de pêche commerciale, adoptée en 1981, qui prévoit la formation de huit comités locaux sur lesquels siègent des représentants des associations de pêcheurs. Ces comités locaux analysent les demandes de permis de pêche et font des recommandations au ministre sur le choix des pêcheurs admissibles aux permis de pêche commerciale. La procédure de délivrance des permis institue également un comité de gestion des ressources chargé de contrôler l'exploitation et un comité d'appel où les pêcheurs insatisfaits peuvent faire réviser leur demande de permis de pêche.

Ingénierie

Le Service de l'architecture navale de cette direction a mis au point des plans et des devis pour la construction des bateaux de pêche de 35 à 65 pieds de longueur. La Direction de l'ingénierie a également analysé des soumissions pour onze projets totalisant 17 contrats de construction de bateaux de 37 à 65 pieds et soumis des recommandations à la Direction des services aux usagers pour lui proposer des chantiers maritimes.

Lois administrées

Par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (c. M-64)
Loi sur les abeilles (c. A-1)
Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture (c. A-2)
Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents (c. A-4.1)
Loi favorisant l'aménagement et la modernisation d'usines laitières régionales (c. A-19)
Loi sur les cercles agricoles (c. C-9)
Loi sur le commerce du pain (c. C-32)
Loi sur le crédit aux pêcheries maritimes (c. C-76)
Loi sur l'École de laiterie et les écoles moyennes d'agriculture (c. E-1)
Loi sur les entrepôts frigorifiques pour le poisson et la boitte (c. E-12)
Loi sur la fiscalité municipale (articles 1, 2, 3, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 55, 56, 124, 126, 127, 128, 129, 130, 203, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220 et 259). (c. F-2.1)
Loi sur le mérite agricole (c. M-10)
Loi sur les mines (article 134) (c. M-13)
Loi sur les terres publiques agricoles (1982, c. 13)
Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments (c. P-29)
Loi sur la protection des animaux pur sang (c. P-36)
Loi sur la protection des plantes (c. P-39)
Loi sur la protection sanitaire des animaux (c. P-42)
Loi sur les sociétés agricoles et laitières (c. S-23)
Loi sur les sociétés d'agriculture (c. S-25)
Loi sur les sociétés d'horticulture (c. S-27)
Loi sur les sociétés de fabrication de beurre et de fromage (c. S-29)
Loi sur les syndicats d'élevage (c. S-39)
Loi sur les terres et forêts (articles 23, 24, 25, 74 et 84). (c. T-9)

Par l'Office du crédit agricole
Loi favorisant l'amélioration des fermes (c. A-18)
Loi sur l'assurance-prêts agricoles et forestiers (c. A-29.1)
Loi sur le crédit agricole (c. C-75)
Loi favorisant le crédit agricole à long terme par les institutions privées (c. C-75.1)
Loi favorisant le crédit à la production agricole (c. C-77)
Loi sur le crédit forestier (c. C-78)
Loi favorisant un crédit spécial pour les producteurs agricoles au cours de périodes critiques (c. C-79)
Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles (c. M-36)
Loi sur le prêt agricole (c. P-20)
Loi favorisant l'établissement de jeunes agriculteurs (1982, c. 29)

Par la Commission de protection du territoire agricole du Québec
Loi sur la protection du territoire agricole (c. P-41.1)

Par la Raffinerie de sucre de Québec
Loi sur la Raffinerie de sucre du Québec (c. E-13)

Par la Régie des assurances agricoles
Loi sur l'assurance-récolte (c. A-30)
Loi sur l'assurance-stabilisation des revenus agricoles (c. A-31)

Par la Régie des grains du Québec
Loi sur les grains (c. G-1.1)

Par la Régie des marchés agricoles
Loi sur la mise en marché des produits agricoles (c. M-35)
Loi sur les producteurs agricoles (c. P-28)
Loi sur les produits laitiers et leurs succédanés (c. P-30)

Par la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA)
Loi sur la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (c. S-21)